Archives du Grand Lyon

LES AMÉNAGEMENTS DE LA PART-DIEU

Création d'un nouveau centre décisionnel à Lyon 1958 – 2014



Guide de recherche

Guide de recherche établi par Camille JEANNIN Stagiaire du master 2 Culture de l'Écrit et de l'Image à l'ENSSIB

Sous la direction de Carol DEMESSIEUX
Responsable de la valorisation des archives
de la Métropole de Lyon.

Lyon

1ère édition - Juin 2017

N° de réf. de l'instrument de recherche : 0001IR034

Table des matières

LE CADRE	6
Brefs rappels sur l'histoire du quartier	7
Présentation des fonds d'archives	11
Présentation des services producteurs	12
Communauté urbaine et métropole de Lyon	12
Les services producteurs internes à la Métropole	
La direction de l'information et de la communication (Dircom)	
Le pôle Développement économique, emploi et savoirs	
Le pôle Développement urbain et cadre de vie	
Le pôle Ressources	
Les producteurs externes à la Métropole	
L'atelier d'urbanisme	
La Société d'équipement de la région de Lyon (SERL)	
Le Syndicat intercommunal de l'égout collecteur de la rive gauche du Rhône La SPL Part-Dieu	16
Charles Delfante	
Présentation des procédures d'aménagement urbain mises en oeuvre	
-	
La procédure de rénovation urbaine	
La zone d'aménagement concerté (ZAC)	18
LES RÉALISATIONS	21
De la Première urbanisation de la Part-Dieu au projet Part-Dieu An II (1960-1990)	22
Début du premier plan d'aménagement urbain	22
Acquisition du terrain et déconstruction de la caserne	
Étude du projet de Rénovation urbaine et construction des Grands ensembles	
Les années 1970-80 : urbanisation de la Part-Dieu et développement de la ZAC	
« Lyon la part dieu, 1 ^{er} centre régional de décision »	
Les grandes constructions de la Part-Dieu	
La ZĂC gare Part-Dieu	
Part-Dieu An II (1989-2009)	31
Bilan en demi-teinte du premier aménagement de la Part-Dieu	
Études et objectifs du projet Part-Dieu An II	
Les réalisations du projet Part-Dieu An II	
Faire de la Part-Dieu une référence en matière d'innovation urbaine (2009-2050)	
· · ·	
Le nouveau projet Lyon Part-Dieu	
Réflexion pour un renouveau du quartier Part-Dieu	
Les acteurs du projet : la Mission Part-Dieu et la SPL	
Publications et études sur le projet Lyon Part-Dieu.	
Les travaux d'aménagement Les tours Oxygène et Incity	
Réaménagement de la rue Garibaldi (2009-2012)	
Constructions et futur aménagement urbain	
Vers un futur quartier Part-Dieu, réalisation d'une nouvelle ZAC Part-Dieu Ouest	
GUIDE POUR LA RECHERCHE DANS LA BASE DE DONNÉES ARCHIVES	42
Présentation de la base de données Clara	
De la Première urbanisation de la Part-Dieu au projet Part-Dieu An II (1960-1990)	44

Début du premier plan d'aménagement urbain	44
Acquisition du terrain et déconstruction de la caserne	
Étude du projet de Rénovation urbaine et construction des Grands ensembles	
Les années 1970-80 : urbanisation de la Part-Dieu et développement de la ZAC	
« Lyon la part dieu, 1 ^{er} centre régional de décision »	45
Les grandes constructions de la Part-Dieu	
La ZAC gare Part-Dieu	48
Part-Dieu An II (1989-2009)	48
Bilan en demi-teinte du premier aménagement de la Part-Dieu	48
Études et objectifs du projet Part-Dieu Än II	
Les réalisations du projet Part-Dieu An II	
Faire de la Part-Dieu une référence en matière d'innovation urbaine (2009-2050)	50
La mariat I van Dart Diau	50
Le projet Lyon Part-Dieu	50
Réflexion pour un renouveau du quartier Part-Dieu Les acteurs du projet : la Mission Part-Dieu et la SPL	
Publications et études sur le projet Lyon Part-Dieu	
Les travaux d'aménagement du projet	
Les tours Oxygène et Incity	
Réaménagement de la rue Garibaldi (2009-2012)	
Annexes	54
Liste des lieux emblématiques	55
Bibliographie indicative	59
Sources complémentaires	60
Archives municipales de Lyon	
·	
Table des matières	4

LE CADRE

BREFS RAPPELS SUR L'HISTOIRE DU QUARTIER

Là où l'ancien maire de Lyon, Édouard Herriot, avait échoué, Louis Pradel obtint en 1957 de l'armée les 28 hectares qui composaient le terrain de la Part-Dieu. Commence ensuite rapidement la première phase d'urbanisation de la Part-Dieu entre 1960 et le milieu des années 1970. Sous la conduite de l'État, la procédure de Rénovation Urbaine (RU) qui est alors mise en place permet aux acteurs majeurs de la construction de ce quartier d'émerger. On y trouve notamment l'architecteurbaniste en chef Charles Delfante, qui a donné au quartier sa dimension emblématique pour Lyon. Il est aidé dans son travail par l'Atelier d'urbanisme¹ qu'il dirige, ainsi que par la Société d'équipement et aménageur urbain du Rhône et de Lyon (SERL), alors maitre d'ouvrage délégué par l'État et les collectivités locales sur le projet. Le secteur Part-Dieu est déjà conçu comme le futur centre directionnel de la ville, tout en développant sa fonction résidentielle par la construction de barres de logements dans la lignée des politiques architecturales de la ville en vogue pendant les années 1970. Pour la SERL, le nouveau quartier devra comporter un centre administratif des services de l'État et de la collectivité, un centre d'affaires, un centre culturel, des logements et une gare centrale. La réalisation du projet permet de faire naitre un urbanisme en dalles propre à la Part-Dieu. Il supporte plusieurs constructions qui vont donner une nouvelle image à la ville de Lyon : l'auditorium, la tour dite de la Part-Dieu², la Bibliothèque municipale, ou encore l'Hôtel de Communauté.

Dans l'objectif de faire de la Part-Dieu le centre économique de Lyon tout en l'engagent dans une dimension européenne plus globale est créée la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC³) de la gare Part-Dieu. En activité entre 1979 et 2014, elle permet d'inclure le quartier dans les circuits d'échanges nationaux et internationaux⁴. C'est dans ce cadre que les politiques d'aménagement urbain se concentrent entre 1978 et 1989 sur la construction de la gare SNCF de la Part-Dieu. Bien qu'elle soit élaborée conjointement par l'État et ses partenaires publics ou privés comme la SNCF, c'est la Communauté urbaine⁵ qui conduit les opérations avec l'aide du groupe de pilotage Part-Dieu dirigée par Charles Béraudier. Les anciens partenaires du projet, l'architecte-urbaniste Charles Delfante, l'Agence d'urbanisme et la SERL, restent toujours engagés dans le développement du quartier. Mais c'est alors la SNCF qui joue le rôle majeur d'aménageur urbain avec l'arrivée de lignes

¹ Il dépend alors de la Ville de Lyon. L'Atelier d'urbanisme de la Communauté urbaine, crée en 1970, qui devient L'Agence d'urbanisme, n'intervient pas dans la première phase d'urbanisation de Part-Dieu (1960-1970).

² Ou « Crayon ».

³ Les archives de cette ZAC sont listées dans le répertoire coté 0001IR032, qui contient également une présentation détaillée de cette procédure.

⁴ Notamment avec les lignes de TGV.

⁵ Alors présidée par Francisque Collomb.

TGV à Lyon. Hors de ce développement, le reste du quartier fait l'objet de très peu d'études et d'opérations d'aménagement sur la période.

Au cours des années 1990 et 2000 trois maires se succèdent à Lyon et à la tête de la Communauté urbaine : Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb (1er mandat). Débute alors une nouvelle réflexion sur les fonctionnalités du quartier, qui s'accompagne d'une volonté de réhabilitation. Le constat est que le secteur Part-Dieu est bien devenu le centre dynamique que voulait Charles Delfante, moteur du développement de toute la ville, mais que son architecture vieillissante risque de gêner ce mouvement. Dans une société où la circulation est toujours plus multimodale, et où les questions environnementales préoccupent de plus en plus, la séparation entre piétons et voitures, ainsi que le bétonnage des espaces publics sont autant de problèmes qui interrogent le futur dynamisme du quartier. C'est dans une volonté de redynamisation du quartier que naît le projet Part-Dieu an II piloté par l'architecte-urbaniste Réné Provost avec l'aide de l'architecte Didier-Noël Petit⁶. La ZAC gare Part-Dieu perdure pendant cette période et multiplie les constructions en lien avec la gare et les projets de voirie.

Le Grand Lyon lance ensuite un nouveau projet Lyon Part-Dieu après une série de consultations de chercheurs, de citoyens et de techniciens. Afin de mieux repenser l'espace public tout en développant les services avec la construction de nouveaux immeubles de logements et de bureaux, la Communauté urbaine crée en juillet 2009 la Mission Part-Dieu, responsable du projet. Elle mobilise l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans le projet et retient rapidement l'Agence d'urbanisme et d'architecture (l'AUC), fondée 1996 par François Decoster, Djamel Klouche et Caroline Poulin, pour sa conception. Pour le Grand Lyon, comme pour l'AUC, le projet Part-Dieu prend une dimension plus globale avec la décision de faire du guartier un hub métropolitain contemporain. A la suite de plusieurs workshops et ateliers de réflexions naît l'idée de faire de Part-Dieu un quartier de référence internationale en matière de qualité, d'innovation urbaine et de performance économique, tout en améliorant l'espace de vie de ses habitants. Un plan-quide est donc réalisé dans ce sens avec l'ensemble des acteurs du projet et validé par le Président du Grand Lyon, Gérard Collomb. Ce projet comporte plusieurs zones et phases de constructions s'étalant sur une période de 10 ans. On y trouve des constructions de tours de bureaux, des aménagements d'espaces publics⁷, des démolitions d'ouvrages⁸, ou encore des réorganisations de la voirie qui privilégient les modes doux. Ces réalisations ont produit une multitude de dossiers conservés aux

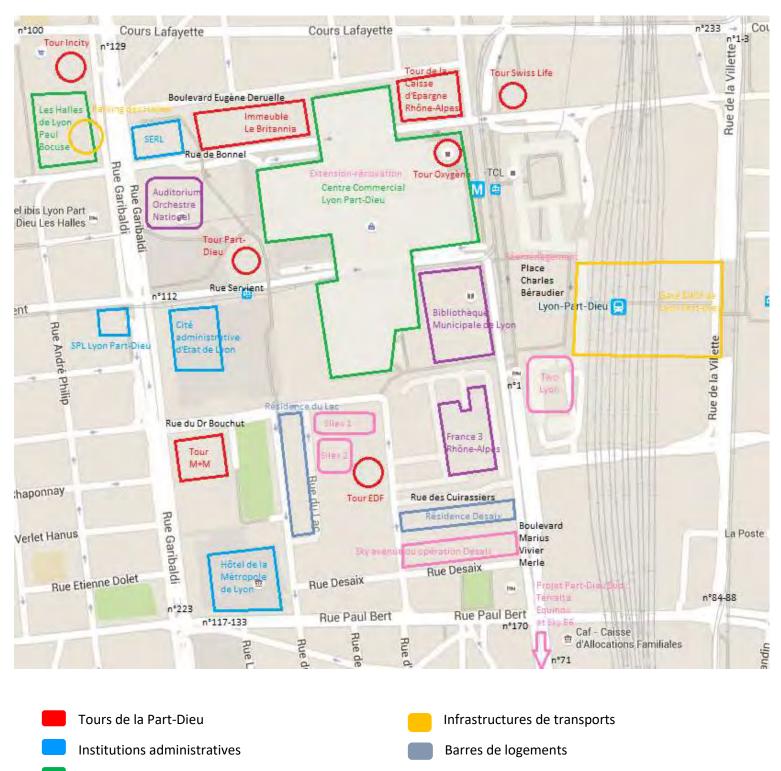
⁶ Suite à son décès en 2013, ses maquettes et documents sur le quartier Part-Dieu ont fait l'objet d'un don aux Archives du Grand Lyon

⁷ Par exemple de la place Béraudier.

⁸ Comme les passerelles piétonnes.

Archives du Grand Lyon, en particulier des photographies prises lors de la construction d'ouvrages tels que la tour Oxygène.

Figure 1- Plan du quartier de la Part-Dieu avec ses principaux aménagements.



En 2014 prend fin la ZAC de la gare Part-Dieu et, tout comme la Communauté urbaine de Lyon devient la Métropole de Lyon, la Mission Part-Dieu laisse place à la Société Publique Locale

Espaces commerciaux

Centres culturels

Futurs aménagements du Projet Part-Dieu

(SPL) Lyon Part-Dieu. Cette société poursuit les aménagements initiés par la Mission Part-Dieu. C'est la période des constructions de la Tour Incity, des Archives départementales, et du réaménagement de la rue Garibaldi. Toujours en collaboration avec l'AUC et ses partenaires publics et privés, la SPL prévoit des projets urbains pour la Part-Dieu jusqu'en 2020. Ceux-ci comprennent les constructions de tours : Silex 1 et 2, Sky 56, Equinox, Terralta, Desaix, et Two Lyon, la réhabilitation de la gare SNCF⁹ et du centre commercial¹⁰. En 2015-2017 débutent également les diverses études préalables à la création d'une nouvelle ZAC pour la Part-Dieu Ouest.

Entre 1960 et 2020 les différents plans d'aménagement urbain, initiés par la Communauté urbaine puis la Métropole, en partenariat avec de nombreux d'organismes privés ou publics, auront fait du quartier de la Part-Dieu un pôle économique essentiel au développement de la ville de Lyon et de son aire d'influence, à l'exemple des Central Buisness Districts des villes anglo-saxonnes.

⁹ Construction de la ligne L et d'une gare ouverte.

¹⁰ Mise en terrasse du toit et ouverture sur la ville.

Présentation des fonds d'archives

Ce guide de recherche est né de la volonté d'offrir une approche intellectuelle transversale aux fonds d'archives issus des multiples acteurs intervenus dans la transformation du quartier de la Part-Dieu. Il témoigne de plus de 60 années de politiques d'aménagement urbain sur un quartier aujourd'hui emblématique de Lyon et de sa région. Le développement du quartier Part-Dieu et l'ensemble des réalisations matérielles qui y sont associées questionne les politiques de la ville sur le futur de ce quartier et du territoire métropolitain tout entier. Et du fait de son implication dès le début de l'urbanisation de Part-Dieu, la Métropole de Lyon, anciennement Communauté urbaine, conserve dans ses archives un important fonds documentaire sur le sujet. Cependant la diversité des acteurs engagés dans les différents projets d'aménagement de ce quartier, ainsi que la longue durée de ces réalisations, a produit un fonds très dispersé dans l'ensemble des archives conservées à la Métropole de Lyon.

La multitude des projets d'urbanisation du quartier Part-Dieu a conduit à la réalisation d'un ensemble dense de constructions de tours, parkings, centres culturels et commerciaux, en parallèle du développement d'une ZAC de la gare. Tous ces aménagements sont autant de sujets de questionnement pour un public de chercheurs très large allant du particulier curieux aux professionnels architectes, urbanistes, sociologues ou historiens. Les archives de la Métropole contiennent, outre les documents administratifs qui structurent le développement du quartier Part-Dieu, les versements réalisés par la Direction de la communication, pour la plupart informatifs et de communication. Ces versements permettent aussi de faire l'état des sujets qui occupent le grand public sur le quartier, à travers les propositions de balades urbaines, les rénovations de statues, ou les constructions de tours très présentes dans le fonds photographique.

Ces fonds sont donc susceptibles d'intéresser un public de particulier que les projets d'aménagement de la Part-Dieu intéressent, tout comme l'ensemble des professionnels cherchant à faire l'historique ou un état de l'urbanisme de la Part-Dieu, en en comprenant le sens à la fois politique et économique. Les fonds en question étant conservés majoritairement aux Archives du Grand Lyon, le présent guide de recherche s'adresse donc aussi tout particulièrement aux services internes, pour toute recherche ou information sur le secteur.

Le choix d'une approche chronologique avec un découpage par projets qui structurent le quartier comme les ZAC implique forcément une délimitation géographique en fonction de l'espace dans lequel chaque projet s'est inscrit. La Mission Part-Dieu et la SPL ont d'ailleurs également adopté un tel découpage dans les *Cahiers Part-Dieu*.

Présentation des services producteurs

COMMUNAUTÉ URBAINE ET MÉTROPOLE DE LYON

Le 1^{er} janvier 1969 nait dans l'agglomération lyonnaise la communauté urbaine de Lyon ou Courly. Ce ne sont pas moins de 56 communes qui transfèrent ainsi à cette structure intercommunale une partie de leurs compétences. La création de la Communauté urbaine est la réponse nécessaire à la croissance de la population et au développement des activités économiques sur l'ensemble l'agglomération lyonnaise. L'annexion au département du Rhône de certaines communes des départements de l'Ain et de l'Isère en 1968 accompagne la volonté de mettre en place une structure permettant de constituer une agglomération cohérente. Le périmètre de la Communauté urbaine reste d'ailleurs identique pendant presque 40 ans, de 1969 à 2007, année du rattachement de Givors et Grigny. Enfin en 2011, c'est au tour de Lissieu de rejoindre l'institution. La Communauté urbaine a pour objectif initial d'assurer les fonctions permettant d'accompagner le bon développement de la ville, telles que la lutte contre les incendies, le nettoiement et la collecte des ordures ménagères, la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées, la voirie, les grands équipements et les infrastructures de transport, etc. Mais depuis sa création, ses compétences ne cessent de s'étendre (déplacements, politique de la ville, développement économique, etc.) et elle acquiert progressivement une place plus importante dans la vie politique locale. Construite sur une vision globale de l'agglomération lyonnaise et de son fonctionnement, la Communauté urbaine est devenue indispensable à son évolution.

Ce rôle est confirmé par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, qui donne naissance à une nouvelle forme de collectivité territoriale, la métropole de Lyon, créée effectivement le 1^{er} janvier 2015. Elle résulte de la fusion de l'ancienne Communauté urbaine de Lyon et du département du Rhône, et s'applique sur le territoire des cinquante-neuf communes du Grand Lyon.

Dans le cadre de la loi MAPTAM, la métropole de Lyon a été créée pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques sur un territoire qui s'étend en 2015 sur 538 km² et qui compte 1,3 million d'habitants. Elle a pour volonté de soutenir l'ensemble du développement de l'agglomération lyonnaise, des grands projets urbains en passant par l'habitat et le cadre de vie de ses habitants ou le soutien à l'attractivité économique de la ville.

Lors de cette création territoriale unique en France, l'ensemble des services de l'administration métropolitaine a été modifié en fonction des compétences dont la Métropole est maintenant responsable. Cela explique la multiplicité des producteurs sur ce sujet. De plus, l'action des politiques publiques dans ce secteur n'est pas nouvelle, son aménagement étant au cœur des préoccupations publiques depuis les années 1970, comme en témoignent de nombreuses constructions datant de cette époque telles que l'auditorium ou encore la Tour du Crédit Lyonnais. Aussi, l'administration de l'ancienne Communauté urbaine ayant également évolué sur la longue

durée, on trouve de ce fait une multiplicité de Pôles/Directions/Services/Unités qui ont versé ou versent encore des fonds sur ce sujet aux Archives du Grand Lyon.

LES SERVICES PRODUCTEURS INTERNES À LA MÉTROPOLE

Pour le quartier, la grande majorité des archives conservées provient surtout de l'administration interne du Grand Lyon. Les divers producteurs ont été regroupés selon les grands pôles de compétences de l'administration métropolitaine, ce qui permet d'en simplifier la présentation.

La nouvelle collectivité territoriale qu'est la métropole de Lyon distingue, comme l'ancienne Communauté urbaine : la direction du Cabinet (attachée plus particulièrement au président de la Métropole) et la direction générale de la Métropole, sous laquelle s'organisent six pôles distincts avec des missions et compétences qui leur sont propres.

La direction de l'information et de la communication (Dircom)

En tant que service interne à l'administration métropolitaine, la direction de l'information et de la communication (Dircom) fait quelque peu exception dans la liste des producteurs de sources sur le quartier Part-Dieu. Elle dépend en effet directement du Cabinet du président. Ses missions principales sont l'information et la promotion de la collectivité auprès du grand public, ainsi que la promotion de l'image des élus de la Métropole. Elle se rapproche par certains aspects d'un service de presse de l'institution. De ce fait, elle emploie son propre photographe qui couvre toutes les manifestations relevant des compétences de la collectivité, ce qui était déjà le cas pour la Communauté urbaine. En conséquence, ses principaux versements aux Archives sont des publications, des campagnes d'affichages, des plaquettes informatives à destination du grand public. C'est aussi le principal producteur du fonds photographique sur la Part-Dieu.

Pour une présentation plus détaillée de cette direction, se reporter à l'introduction du répertoire numérique des archives de la Direction de l'information et de la communication coté 0001IR003¹¹.

Le sujet du secteur Part-Dieu est également couvert par plusieurs documents, essentiellement des photographies provenant de la Dircom, dont le photographe n'est pas toujours identifié précisément. On peut retrouver ces photos via la photothèque des Archives du Grand Lyon sur phrasea.net.

Les principaux changements apportés par la Métropole de Lyon à l'organisation des pôles de la Direction générale de la Métropole travaillant sur le sujet de la Part-Dieu sont les suivants :

¹¹ Disponible en ligne sur www.grandlyon.com et au format papier aux Archives du Grand Lyon.

Le pôle Développement économique, emploi et savoirs

Le nouveau pôle Développement économique, emploi et savoirs a repris, entre autres, les compétences de l'ancienne Délégation générale au développement économique et international. Ce pôle regroupe, en plus de ses anciennes missions de support au développement économique et à l'entreprise, une nouvelle mission d'aide à l'emploi et au développement du numérique. Dans ce domaine, sur le quartier de la Part-Dieu, ce sont ses missions de soutien aux entreprises et à leur implantation foncière qui laissent le plus de traces dans les archives.

Le pôle Développement urbain et cadre de vie

Le pôle Développement urbain et cadre de vie est une entité qui regroupe plusieurs anciens pôles distincts de la communauté urbaine de Lyon. On y trouve l'ancienne Délégation générale au développement urbain avec toutes les directions qu'elle comportait, et les différentes directions de la voirie, de l'eau et de la propreté. Ses missions d'aménagement urbain, de voirie et concernant la propreté en font le principal pôle producteur de documents sur le quartier Part-Dieu. Inscrite dans ce pôle, la Direction de l'aménagement provient de la fusion de l'ancienne direction des Opérations et de l'ancienne Direction du Développement territorial. Elle a pour missions l'aménagement du territoire et le contrôle le développement de l'urbanisme sur le territoire de la Métropole. Les politiques d'aménagement urbain de la Métropole ont pour objectif de répondre aux besoins des habitants en matière d'habitat, d'espace public, ou de dynamisation d'un quartier. De la mise en place de projets urbains jusqu'à leur réalisation, la Direction de l'aménagement s'adjoint des acteurs publics ou privés. Ainsi des partenaires comme l'Agence d'urbanisme sont associés à ses réflexions sur l'urbanisme lyonnais.

Dans le dessein d'améliorer le cadre de vie urbain et de développer l'économie sur le territoire, la Direction de l'aménagement conduit des opérations comme les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), dont elle produit les dossiers, de même que des dossiers d'opération de travaux et de marchés publics. La gare Part-Dieu a fait l'objet d'une première ZAC entre 1979 et 2014. Une deuxième ZAC Part-Dieu Ouest est en cours d'élaboration.

C'est également sous cette Direction de l'aménagement que l'on trouve le service d'Urbanisme territorial (divisé entre Centre, Est, Ouest et Sud), un des importants producteurs d'Études sur le quartier Part-Dieu. Ce service intervient sur la phase des études préalables des opérations, de l'idée jusqu'à la décision de réalisation ou non.

¹² Surtout des dossiers d'opération immobilière.

Le pôle Ressources

Le pôle Ressources est l'ancienne Délégation générale aux ressources, dont les missions juridique, de logistique et de documentation fournissent aussi une importante partie du fonds de publications et d'études disponible aux Archives du Grand Lyon pour le guartier Part-Dieu.

Finalement le pôle Territoires et Cohésion Métropolitaine, nouvelle création de la Métropole de Lyon, regroupe les anciennes directions et missions de la communauté urbaine de Lyon sur les politiques de la ville et ses actions territoriales. Sa production d'archives sur la zone Part-Dieu reste marginale.

LES PRODUCTEURS EXTERNES À LA MÉTROPOLE

Avec les fonds versés par les services internes à la Métropole, toute recherche sur le quartier Part-Dieu peut être également documentée à l'aide de dossiers provenant d'organismes partenaires fortement liés à la Métropole. Leurs dépôts aux Archives ne sont donc pas systématiques, ce qui explique que les fonds disponibles ne soient pas forcement représentatifs de l'ensemble de leur activité.

L'atelier d'urbanisme

Pour le quartier de la Part-Dieu, le principal producteur externe à la Métropole est l'Atelier d'urbanisme aujourd'hui Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ou ATURCO¹³. Son implication dans ce quartier résulte de la présence à sa tête durant les années 60-70 de Charles Delfante, également architecte en chef du premier aménagement de la Part-Dieu pendant cette période. Il est à l'origine de l'urbanisme en dalles de la Part-Dieu, et de quelques-unes de ses constructions emblématiques comme l'auditorium ou la Bibliothèque municipale.

L'Agence d'urbanisme est une association qui regroupe trente-huit partenaires à vocation d'intérêt général. Elle soutient la mise en place des projets urbains en apportant conseils, propositions et analyses de situations aux différents acteurs de ces projets. Le fonds donné par l'Atelier d'urbanisme aux Archives du Grand Lyon est un fonds clos qui couvre une période allant de 1962 à 1979. Celui-ci comprend surtout des documents de planification ou de réhabilitation urbaine dans lesquelles le quartier de la Part-Dieu occupe une place essentielle. Tout comme pour la Direction de la communication, ce fonds a fait l'objet d'un instrument de recherche¹⁴ coté 0001IR023.

¹³ Site www.UrbaLyon.org

¹⁴ Disponible en ligne sur www.grandlyon.com et au format papier aux Archives du Grand Lyon.

La Société d'équipement de la région de Lyon (SERL)

La Société d'équipement de la région de Lyon, ou SERL, fait également partie de ces acteurs de la Métropole qui prennent une part active à la construction du quartier Part-Dieu. Société d'économie mixte créée par la ville de Lyon et le conseil général du Rhône en 1957, elle participe aux travaux d'aménagement et de construction urbaine (comme les ZAC), en lien avec les services publics et la réalisation de toute opération d'intérêt général.

La SERL intervient en partenariat avec des entreprises publiques ou privées pour réaliser ces projets d'aménagement urbain et sa première action remonte à 1959 sur le quartier de la Duchère. Si la transmission de dossiers de la SERL aux Archives du Grand Lyon n'a pas été très importante, beaucoup des dossiers d'opérations ou de marchés publics qui traitent du secteur Part-Dieu font mention de cet organisme. Il est possible de consulter en ligne le site de cette société www.serl.fr.

Le Syndicat intercommunal de l'égout collecteur de la rive gauche du Rhône

Plus minoritairement, le Syndicat intercommunal de l'égout collecteur de la rive gauche du Rhône ou SIECRGR, a produit quelques archives sur le quartier de la Part-Dieu. Ce syndicat est constitué le 28 octobre 1931 par délibération des six communes fondatrices dans lesquelles passe l'égout, Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Saint-Fons, Bron, Vaulx-en-Velin. Il a pour fonction l'étude et la réalisation d'un grand collecteur des eaux usées pour l'ensemble de ces communes, soit un égout de 14 050 mètres de long. Suite à sa réalisation, le syndicat est dissous le 1^{er} mai 1972. Le fonds résultant de son activité est donc clos et contient surtout des documents administratifs tels que des permis de construire, des études ou des plans qui se rapportent à la construction de l'égout. Il existe aussi pour ce fonds un répertoire numérique détaillé¹⁵ coté 0001IR026.

La SPL Part-Dieu

Avec le récent projet de réhabilitation de la Part-Dieu est apparue une nouvelle entité productrice sur le quartier : la SPL ou Société Publique Locale.

Créée le 4 septembre 2014, elle prend la suite de la Mission Part-Dieu en activité entre 2009 et 2014. La SPL est une société publique composée à 90% par la métropole de Lyon et à 10% par la ville de Lyon. La société dirige et soutient les actions d'aménagement urbain, de communication, de marketing économique et de concertations sur le quartier de la Part-Dieu.

¹⁵ Idem.

Comme l'ancienne Mission Part-Dieu, la SPL met en œuvre les projets de l'AUC, équipe d'urbanistes/architectes en charge de la conception du projet Lyon Part-Dieu (François Decoster, Djamel Klouche et Caroline Poulin). Comme les autres organismes de la collectivité territoriale, la SPL ne verse pas directement ses archives à la Métropole, mais plusieurs des services de celle-ci relayent ses actions dans leurs productions documentaires comme la Direction de la communication et de l'information. Beaucoup des sources sur le sujet Part-Dieu proviennent ou portent sur cette société publique locale¹⁶. Il est possible d'obtenir plus d'informations sur ses actions sur le site www.lyon-partdieu.com.

Charles Delfante

Il existe aussi aux Archives municipales de Lyon un fonds privé entré à la mort de l'architecte Charles Delfante, faisant partie des Grands Fonds privés des archives sous les cotes 111 II, et 165 II. Il est composé des divers documents personnels, plans, et études de l'architecte en chef du quartier Part-Dieu des années 60 à 90.

¹⁶ Ou sur l'ancienne Mission Part-Dieu.

PRÉSENTATION DES PROCÉDURES D'AMÉNAGEMENT URBAIN MISES EN OEUVRE

Sur l'ensemble de la période concernée, de la fin des années 1950 à 2014, le quartier Part-Dieu a fait l'objet de nombreux projets de réaménagement urbain qui ont nécessité la mise en place d'un certain nombre de procédures administratives.

LA PROCÉDURE DE RÉNOVATION URBAINE

La première période d'urbanisation du quartier initiée par l'État est conduite suivant la procédure de rénovation urbaine¹⁷ (RU), datant juridiquement de la fin des années 1950. Afin de lutter contre l'habitat ancien insalubre, cette procédure désigne ale des îlots anciens - dans le cas de la Part-Dieu, la caserne - dont la démolition permet ensuite la construction de logements neufs et la création d'un tissu urbain adapté à la circulation automobile. C'est la Ville ou la Communauté urbaine qui prend la décision d'engager un projet de rénovation urbaine. Il doit associer plusieurs partenaires locaux dont les maitres d'ouvrage. Ses financeurs doivent avoir consulté la Ville, la Communauté urbaine, le maitre d'ouvrage, le département, et la caisse des dépôts et consignations avant toute poursuite du projet. Il est nécessaire pour cette procédure de composer un dossier ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) qui doit se conformer au contenu-type fixé par cette même agence¹⁸.

La rénovation urbaine d'un quartier ancien implique l'acquisition des immeubles situés dans le périmètre visé, leur démolition puis la reconstruction planifiée d'un ensemble. Ce même intitulé de uénovation urbaine désigne depuis 2003 une autre forme de procédure spécifique aux quartiers classés Zones urbaines sensibles (ZUS), distincte du protocole mentionné ci-dessus, courant dans les années 1960-70. La rénovation urbaine a eu cours jusqu'à la mise en place de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) gare Part-Dieu en 1979.

LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

Confirmée en 1979 par décision de l'EPIC (région, département, COURLY) et de la SNCF, la Zone d'Aménagement Concerté gare Part-Dieu structure le second temps d'urbanisation de la Part-Dieu. Avec l'accord de l'État, c'est la Communauté urbaine qui conduit alors cette procédure.

¹⁷ http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/rehaburbaine cle7affa4.pdf

¹⁸ http://www.anru.fr/index.php/fre/ANRU

Charles Béraudier est nommé président du groupe de pilotage, secondé par Michel Maccary¹⁹, architecte-urbaniste en chef de la ZAC, avec Charles Delfante en soutien. Toujours organe opérationnel, la SERL, s'associe pour cette procédure à la SNCF et à l'Agence d'urbanisme qui conduit les études préalables.

La procédure de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est une opération publique d'aménagement²⁰. Elle permet à une institution publique d'engager une opération importante et complète d'aménagement urbain. Elle offre aux collectivités publiques et aux EPIC un cadre juridique, financier et technique adapté à la réalisation de ce type de projets. La ZAC permet l'élaboration d'un projet urbain en concertation avec la population locale concernée, en combinant l'acquisition des terrains, leur aménagement ainsi que la réalisation d'équipements publics.

En raison de sa polyvalence, une ZAC peut combiner l'aménagement et l'équipement d'une zone en vue de la réalisation de construction à l'usage d'habitation, de commerce, d'industries, de services et d'installations ou d'équipements collectifs publics ou privés.

Sa création est obligatoirement précédée de la réalisation d'un ensemble d'études de faisabilité et de l'organisation d'une concertation relevant de la responsabilité de la personne publique qui a pris l'initiative de la ZAC. Le dossier de création contient : un rapport de présentation, une étude d'impact, un plan de situation, un plan de délimitation et l'indication du mode de réalisation. La constitution de ce dossier est suivie de la décision de création de la ZAC et de ses effets.

Après sa création, la ZAC s'accompagne de plusieurs procédures de réalisation : il est nécessaire de suivre la réglementation de l'urbanisme qui lui est spécifique, la rédaction d'un dossier de réalisation qui contient le programme des équipements publics à réaliser dans la zone, la constitution d'un projet de programme global des constructions, et l'indication des modalités prévisionnelles de financement de l'opération avec la rédaction d'un complément à l'étude d'impact.

Le dossier doit être approuvé pour pouvoir choisir son mode de réalisation²¹ : pour la Part-Dieu c'est en régie directe. La ZAC est donc réalisée en traité de concession, la Communauté urbaine confiant la gestion et la réalisation de l'opération d'urbanisme à la SERL. Le processus de mise en œuvre des opérations juridiques et matérielles peut alors débuter. Lors de sa réalisation, la ZAC peut connaître des modifications et des mutations. Les modifications de la ZAC gare Part-Dieu portent par exemple sur une extension du périmètre de l'opération vers l'est.

En fin d'opération, la suppression d'une ZAC doit faire l'objet d'une proposition de accompagné d'un rapport de présentation. La ZAC gare Part-Dieu est supprimée par une délibération du 10/07/2014²².

¹⁹Aussi architecte de l'Aquilon, immeuble construit en 1991 rue de la Villette derrière la gare de la Part-Dieu. ²⁰Loi de 1967.

²¹ En régie directe ou par convention.

²² Délibération N°2014-0256, Archives du Grand Lyon, 0001Per438.

Peu avant la fin de la ZAC gare Part-Dieu avait débuté en 2009-2010 le Projet Lyon Part-Dieu dirigé par le Grand Lyon. Afin de réaliser les différentes opérations d'aménagement prévues par la Mission Part-Dieu puis la SPL, la Métropole a recours aux protocoles de concertation sur le projet urbain. La procédure de concertation comporte une réunion d'information sur le lancement de la concertation, la création d'un dossier - contenant la délibération, un plan du projet, un document de synthèse des enjeux et des objectifs du projet et un cahier destiné à recueillir les observations du public -, des rencontres-débats en présence du concepteur du projet, et des permanences d'information spécifiques à la concertation. Dans le cadre de la concertation volontaire lancée par la Communauté urbaine, le public et les acteurs du projet Lyon Part-Dieu ont pu partager et échanger sur les objectifs de ce projet de réaménagement du quartier.

En 2012 sont signés un protocole partenarial et une convention de financement pour les études de faisabilité liées au Projet Part-Dieu, réunissant la Communauté urbaine et les 8 maitres d'ouvrage majeurs du projet²³.

Suite à ces accords, des acquisitions foncières prioritaires ont été réalisées ainsi que l'instauration d'un droit de préemption urbain renforcé et la modification du Plan local d'urbanisme (PLU). C'est dans ce cadre qu'ont débuté les premiers aménagements du projet Part-Dieu comme la construction de la tour Incity.

Avec la multiplication des aménagements prévus par le projet Lyon Part-Dieu et la clôture de l'ancienne ZAC gare Part-Dieu, il a été proposé le recours à une nouvelle procédure ZAC : la ZAC Part-Dieu Ouest. Pour cette ZAC, la Métropole confie à la SPL la réalisation des opérations d'aménagements qui auront lieu sur deux périmètres bien distincts :

- le périmètre de la ZAC Part-Dieu Ouest (38ha), dans lequel la SPL Part-Dieu procédera aux études de réalisation et à la mise en œuvre opérationnelle de la future ZAC Part-Dieu Ouest.
- le périmètre dénommé « hors ZAC » dans la continuité du secteur géographique couvert par la ZAC Part-Dieu Ouest dans lequel des actions d'aménagement nécessaires au territoire du Projet Lyon Part-Dieu seront réalisées.

20

²³ L'ensemble de ces conventions est disponible sur le site grandlyon.com/ Conseil de Communauté/ Délibération

LES RÉALISATIONS

DE LA PREMIÈRE URBANISATION DE LA PART-DIEU AU PROJET PART-DIEU AN II (1960-1990)

DÉBUT DU PREMIER PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Acquisition du terrain et déconstruction de la caserne

C'est vers 1203 qu'il est fait pour la première fois mention dans un document du nom de « Pardeu », relativement à un terrain appartenant aux chanoines de Saint-Just. Le lieu est alors divisé entre plusieurs propriétaires, autant des communautés religieuses que de riches laïques. Pendant toute l'époque moderne le terrain appartient à plusieurs grandes familles lyonnaises qui continuent de l'unifier et de l'agrandir. Par donation de l'une de ces familles, il devient ensuite une possession de l'Hôtel Dieu. A Révolution Française, la nationalisation des biens du clergé fait entrer le terrain dans le patrimoine foncier des Hospices Civils de Lyon, qui réduit peu à peu la dimension agricole de cet espace. Mais si l'origine du quartier Part-Dieu peut-être reconstituée jusqu'au XIIIe siècle, sa première urbanisation remonte plutôt au XIX^e siècle lorsque, par ordonnance du roi Louis-Philippe, la Part-Dieu est destinée en 1843 à devenir un quartier militaire. Cette décision a pour objectif de rassembler en un seul espace les diverses unités de cavalerie disséminées dans l'agglomération lyonnaise. Frappés par une mesure d'expropriation, les Hospices Civils de Lyon cèdent le terrain à l'armée. Mais c'est sous Napoléon III, en 1860, qu'est inauguré le premier quartier Part-Dieu composé d'un ensemble de bâtiments réunis autour d'une vaste cour carrée, constituant l'une des plus importantes casernes militaires de France. Petit à petit, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble perd de son influence. Finalement, à la fin des années 1950, l'armée cède le terrain à la ville de Lyon.

Pour cette période, la plupart des documents disponibles aux archives du Grand Lyon sont d'anciennes cartes postales numérisées, accompagnés de quelques études sur le quartier et de films sur l'histoire de la ville de Lyon.

Avec l'acquisition du terrain Part-Dieu par la ville de Lyon, le quartier obtient sa dimension de pôle directionnel indissociable du développement de l'agglomération lyonnaise. Le projet d'acquisition avait déjà été ébauché au début du XX^e siècle par l'ancien maire Édouard Herriot. Celui-ci avait initié à Lyon un urbanisme hygiéniste proche des courants de l'époque, qui structure la ville sur des axes de circulation majeurs. En 1926, le quartier de la Part-Dieu faisait déjà l'objet d'un projet de création d'un nouveau quartier d'affaires et de services, inspiré par les modèles américains. Mais le lieu est encore occupé par la caserne de cavalerie de la Part-Dieu et le projet échoue. Pendant les années 1950, un nouveau projet de grand ensemble est initié et c'est sur cette base que la Ville va négocier

la cession de la caserne militaire. L'acquisition aboutit avec le maire Louis Pradel qui succède à Édouard Herriot en 1957.



Figure 2 - Vue aérienne de la partie sud de la Part-Dieu vers 1930. Archives du Grand Lyon, 3004WM004. © Colonel Seive.

Étude du projet de Rénovation urbaine et construction des Grands ensembles

En 1960 la ville achète les 22ha de terrains militaires de la Part-Dieu dans l'objectif d'en faire un quartier d'habitation. La caserne est évacuée par tranches, le dernier soldat la quitte en 1968. Puis, par décision de l'État en accord avec la Communauté urbaine de Lyon, est conduite la première période d'urbanisation du quartier avec l'application d'une procédure de Rénovation Urbaine (RU) codifiée en 1958. Dans un premier temps, cette procédure a pour but la construction d'un nouveau quartier d'habitat en barres, suivant la tendance urbaniste de l'époque. Les terrains acquis par la ville sont confiés ou vendus à la Société d'équipement et aménageur urbain du Rhône et de Lyon (SERL²⁴) à laquelle le Fonds National d'Aménagement Foncier (FNAF) consent un prêt de 4 ans pour la réalisation du projet.

²⁴ www.serl.fr



Figure 3 - Plan de situation du futur quartier de l'Hôtel de Communauté (1960). Archives du Grand Lyon, 3004WM014.

La SERL lance alors un concours de projets. Le lauréat retenu en 1961 est « l'opération Moncey » qui comporte un programme massif de logements. Le dessin du plan, assuré par les architectes Perrin-Fayolle, Sillan et Zümbrunnen, comporte 2600 logements dans l'esprit de la Charte d'Athènes publiée par Le Corbusier. Le plan-masse approuvé en 1962 présente huit grandes barres hautes de 50 mètres, groupées deux par deux et bordées de larges jardins et d'équipements. C'est l'époque de la construction des barres de logements Desaix, du Lac et Zümbrunnen. On y trouve aussi les

halles de Lyon, qui déménagent, ainsi que les bâtiments de la Radio-Télévision Française (aujourd'hui France 3). La SERL est elle-même basée dans le quartier.



Figure 4 – Photographie de la résidence Desaix, du siège de la Radio-Télévision Française et du silo de la Bibliothèque de la Part-Dieu [1972-1978]. Archives du Grand Lyon, 6433WM. © Métropole de Lyon – LEONE Jacques.

Le 1er septembre 1961, Louis Pradel et Jacques Foch (directeur départemental de la construction) créent l'Atelier Municipal d'Urbanisme de la Ville de Lyon (ATURVIL) dont la direction est confiée à C. Delfante associé à E. Beaudoin, conseiller technique et à J. Zümbrunnen, architecte.

De 1963 à 1965, l'équipe procède tout d'abord à une analyse détaillée du périmètre qui conduit à la rédaction de huit rapports donnant des préconisations d'extension et de restructuration du centre-ville. En parallèle de ces modifications d'orientation du développement urbain de la Part-Dieu, la procédure de Rénovation urbaine se maintient toujours²⁵.

25

²⁵ 2787W439, chapitre «Le «Livre Rouge » de la Part-Dieu »

« Lyon la part dieu, 1er centre régional de décision »26

Suite aux études réalisées par l'ATURVIL, l'Atelier d'urbanisme modifie les orientations du projet Part-Dieu : de résidentiel, l'espace doit devenir le futur nouveau centre directionnel de Lyon, complémentaire de l'ancien. L'idée de création de ce centre ainsi que le programme tertiaire de la Part-Dieu est approuvé le 30 octobre 1967. La création d'un très vaste centre culturel est mise en avant. Il comportera une bibliothèque, un auditorium, la Maison de la Radio, un théâtre, une maison de la culture, des salles de cinéma et des galeries d'exposition.

Ce projet est conçu par Charles Delfante, qui conduit l'aménagement du quartier jusqu'à la fin des années 1980. Bâti sur un urbanisme en dalles constitué de bâtiments-objets isolés les uns des autres, il sépare également les circulations piétonne et automobile par un ensemble de passerelles situées à 6 mètres au-dessus du niveau de la chaussée.

Un premier plan-masse, accompagné d'une maquette, est produit en 1965. Il présente les différentes zones (gare / affaires / commerces) et il est rapidement suivi de nombreuses autres propositions, chacune soumise aux décisions des élus. Plusieurs années de conceptions aboutissent en septembre 1967 à la production d'un plan-masse qui inscrit le quartier de la Part-Dieu dans un espace structuré par des voies de circulation, des pôles d'activité et leurs liaisons et par les volumes des bâtiments. On prévoit déjà la construction d'une tour, emblème du quartier, la tour « S ».

À partir de 1967, l'opération d'aménagement de la Part-Dieu entre dans une phase de mise au point beaucoup plus longue et difficile. Car si les différents ministères concernés sont favorables au projet lors de sa présentation, ils deviennent nettement plus hésitants lorsqu'il s'agit de débloquer les crédits correspondant aux éléments du programme.

La ville de Lyon confie la réalisation du projet à la SERL. Dès son acquisition des terrains, cette dernière sollicite un prêt de quatre ans auprès du Fonds National d'Aménagement Foncier. Mais elle doit faire face aux obligations de remboursement des emprunts à court terme. Les impératifs financiers remplacent les objectifs d'urbanisme, et les terrains sont finalement simplement lotis. Étant plus avantageux de multiplier les mètres carrés constructibles, on assiste alors à une densification de l'espace et à la prise en compte des seuls intérêts de chaque parcelle de terrain, au détriment de l'esprit d'ensemble de l'opération. Ceci conduit à une transformation complète des structures commerciales et culturelles prévues. Il s'agit finalement de créer un « centre commercial régional », et le grand centre culturel prévu initialement est revu à la baisse. Les modifications du projet sont accentuées par le contexte économique défavorable (crise économique et immobilière liée au choc pétrolier) et la place toujours plus grande accordée à l'automobile.

²⁶ Bulletin d'information sur le projet Part-Dieu (1970-1971), Archives du Grand Lyon, 1841WM018.

Le centre commercial passe d'une superficie de 50 000 à 120 000m². Il apporte certes un rayonnement régional au quartier de Part-Dieu mais il bloque l'axe Est-Ouest²7 de circulation voulu par les urbanistes du projet. Chaque lot est donné à construire à des organismes, privés ou publics qui prennent rapidement d'assez grandes libertés par rapport aux choix initiaux du plan directeur. L'ensemble d'infrastructures qui constitue la Part-Dieu reste pendant cette période à l'état de plan. Au cours de l'année 1978 l'agence d'urbanisme (ATURCO) prend la suite de l'Atelier d'urbanisme. Pour autant, les constructions prévues comme l'Hôtel de communauté, la Bibliothèque municipale de Lyon et l'ensemble des bâtiments représentatifs de la Part-Dieu se poursuivent normalement.

Les documents conservés pour la période 1967-1970 sont des dossiers d'opération, des études, des photographies et des documents d'urbanisme provenant de l'Atelier d'Urbanisme, mais aussi des marchés publics.

Un instrument de recherche coté 0001IR023 a été réalisé sur le fonds de l'ATURCO, où il est possible de chercher des informations spécifiques sur le quartier pendant cette période.

Pour approfondir ces questions d'aménagement urbain, il est également possible de rechercher :

- Dans les archives des opérations d'urbanismes, pour lesquelles il existe un répertoire numérique détaillé, coté 0001IR008, à consulter spécifiquement pour les opérations d'urbanismes sur Lyon 3ème.
- Dans les archives des services de la planification urbaine, le Plan d'occupation des sols (Pos) sur la période 1972-2004, pour lequel il existe également un répertoire détaillé coté 0001IR020.

Les grandes constructions de la Part-Dieu

En 1969 est créée la communauté urbaine de Lyon et la réalisation matérielle du projet Part-Dieu commence véritablement au début des années 1970. La SERL impose le démarrage des opérations en entreprenant les travaux d'un premier immeuble de bureaux, « le Part-Dieu Garibaldi ou PDG ». Au début le projet rencontre peu d'intérêt de la part des groupes d'investissements privés ou publics. Cependant un groupe local s'engage pour la réalisation de l'immeuble M+M, ce qui amorce le financement de la construction du « Britannia » et de la tour du Crédit Lyonnais. Finalement, c'est la tour EDF qui est livrée la première en 1968. Entre 1968 et 1978 sont construits tous les bâtiments emblématiques du quartier : le parc de stationnement des Halles ou «Escargot» (1970), la Bibliothèque municipale (1972), le centre commercial (1975), l'Auditorium (1975), l'Hôtel de Communauté (1976) et la tour du Crédit Lyonnais (1977).

-

²⁷ Rue Servient



Figure 5 - Chantier du centre commercial de la Part-Dieu en 1974. La bibliothèque municipale avait été inaugurée en 1972, suivie de l'Auditorium. Archives du Grand Lyon, 3004WM010. © Métropole de Lyon - TABEY Jean-Paul.

C'est l'époque du style que l'on appelle le « Brutalisme », marqué par l'usage du béton brut dont le meilleur exemple dans le quartier reste l'Auditorium. Les formes sont géométriques et anguleuses avec l'usage récurrent de matériaux tel que la brique, le verre, l'acier, et les pierres grossièrement taillées.



Figure 6 - Auditorium Maurice Ravel, vue sur le toit, et chantier de la Part-Dieu (1974). Archives du Grand Lyon, 3272WM378. © Métropole de Lyon - Auteur inconnu.

Les dossiers disponibles sur cet intervalle sont donc surtout liés aux bâtiments et à leur construction :

- le parking Part-Dieu (1970)
- l'Auditorium (1975)
- la Bibliothèque municipale de Lyon (1972)
- la Tour du Crédit Lyonnais aussi tour Part-Dieu ou « Crayon » (1977):
- le centre commercial
- et l'édifice qui marque particulièrement nos archives, l'Hôtel de Communauté (1976).

Les différents architectes impliqués dans ces projets sont quant à eux peu représentés dans les fonds d'archives du Grand Lyon.

Sur ces sujets, les dossiers d'opérations immobilières peuvent également se révéler être une source intéressante.

Outre les constructions de bâtiments, très visibles, le développement du quartier de la Part-Dieu s'accompagne de l'aménagement d'infrastructures complémentaires d'eau, de voirie ou d'assainissement. C'est la période de la construction du grand collecteur des eaux usées de Lyon,

qui traverse aussi le quartier. Des informations peuvent donc être trouvées dans les dossiers du Syndicat intercommunal de l'égout collecteur de la rive gauche du Rhône ou SIECRGR, pour lequel il existe un répertoire détaillé coté 0001IR026.

De nombreuses publications viennent également apporter un éclairage intéressant sur ces premiers aménagements du quartier.

La ZAC gare Part-Dieu

La décennie 1970-1980 est essentielle pour la Part-Dieu avec la création et la réalisation de la ZAC gare Part-Dieu. Avec la fin des travaux de mise en œuvre du métro entre 1973 et 1978 est confirmée en 1979 par décision des collectivités participantes (région, département et COURLY) et de la SNCF la création d'une ZAC gare Part-Dieu et la décision d'implanter la nouvelle gare TGV de Lyon à la Part-Dieu en 1974.

C'est la Communauté urbaine qui se charge de mettre cette procédure en œuvre sous la conduite des architectes-urbanistes Charles Delfante et Michel Maccary. La SERL et l'Agence d'urbanisme l'accompagnent durant tout le projet.

L'objectif de cette ZAC est d'intégrer au reste du quartier la nouvelle gare TGV inaugurée le 24 octobre 1983. La gare est construite de plain-pied et elle est traversante, comportant deux entrées, sur les places Béraudier et de Francfort, ce qui permet de relier les deux quartiers Est et Ouest de la Part-Dieu.

Entre 1975 et 1990 le mouvement architectural du Post-modernisme accompagne une volonté de retour à l'ornement par opposition au dénuement des constructions antérieures, et se caractérise par des compositions hiérarchisées et symétriques faisant référence à l'architecture classique, dont la gare de la Part-Dieu est un exemple type.

Pour le reste, l'urbanisme de l'époque abandonne le principe de la dalle piétonne et revient à un aménagement en îlots, ce qui favorise la desserte des infrastructures plutôt que les circulations de passage.

Avec l'arrivée du TGV à la Part-Dieu, le quartier se développe rapidement pour devenir un centre hyper connecté. Pour autant, le lien entre la gare et le centre d'affaire tout proche, dont elle est séparée par le boulevard Vivier Merle et la rue Garibaldi, n'a pas réellement eut lieu, ce qui confère un caractère insulaire à la Part-Dieu. Finalement le quartier est bien perçu comme le nouveau centre directionnel de Lyon, mais il est coupé du reste de l'agglomération lyonnaise.

Pour en savoir davantage sur ce sujet, il sera utile de se reporter à l'instrument de recherche coté : 0001IR032-1 qui est consacré aux ZAC.

PART-DIEU AN II (1989-2009)

BILAN EN DEMI-TEINTE DU PREMIER AMÉNAGEMENT DE LA PART-DIEU

Entre les années 1980 à 1990, le quartier Part-Dieu est laissé de côté par les politiques de la ville au profit du développement de la Cité internationale, Gerland, la Confluence ou encore le Carré de Soie. La Ville et la Communauté urbaine, toujours acteurs principaux de l'aménagement de la Part-Dieu, cherchent surtout à en maitriser le développement. Deux hommes se partagent la direction de ces deux entités sur cette période, Michel Noir de 1989 à 1995 puis Raymond Barre de 1995 à 2001. Ce sont les vice-présidents qui s'impliquent plus activement dans le rayonnement du quartier, notamment Henry Chabert (1945-2017).

En 1990, René Provost alors architecte en chef du quartier, et qui avait travaillé avec Charles Delfante et Zümbrunnen, dresse un bilan mitigé sur l'aménagement de la Part-Dieu : c'est un pôle dynamique avec un centre commercial majeur, des bureaux de banques et de services, la présence d'administrations et d'infrastructures de cultures comme la Bibliothèque municipale de Lyon ou l'Auditorium, le tout renforcé par la présence de la gare TGV depuis 1981. Mais le quartier est déjà vieillissant, sa construction en dalles, ses passerelles piétonnes en hauteur, la place de plus en plus importante de l'automobile et le bétonnage conséquent des espaces publics empêchent une croissance naturelle de la circulation. La logique de lotissement a bloqué le possible développement du quartier, avec la quasi-destruction par le centre commercial qui coupe la rue Servient de l'axe est-ouest, essentiel à la circulation.

Afin de répondre à ces problématiques, l'architecte René Provost propose un projet de refondation du quartier baptisé Part-Dieu An II. Par la suite, les aménagements prévus dans le cadre de ce projet sont mis en œuvre, mais son nom est vite abandonné.

ÉTUDES ET OBJECTIFS DU PROJET PART-DIEU AN II

Le projet Part-Dieu An II, qui a lieu de 1980 à 2008, a pour volonté d'élargir le périmètre de réflexion et d'action de la Part-Dieu vers les quartiers mitoyens, tout en développant le centre d'affaires et en densifiant l'urbanisme, notamment avec la construction de tours. Il faut surtout signaler sur la période la réalisation de la tour Swiss Life (1987), ainsi que les diverses propositions de projet pour le « lot R », à l'angle du Centre Commercial et de la rue de Bonnel, aujourd'hui emplacement de la tour Oxygène.

Ce projet a pour but de faire du quartier Part-Dieu un véritable centre de décision économique à l'échelle européenne. La conduite du projet est confiée au Groupe Part-Dieu piloté par la SERL qui poursuit en parallèle la ZAC gare Part-Dieu en y associant le service d'urbanisme du Grand Lyon



et ponctuellement l'Agence d'urbanisme. L'ensemble est dirigé par l'architecte en chef René Provost de 1990 à 2000.

Figure 7 - Tour Swiss Life (2005). Archives du Grand Lyon, 6219WM074. © Métropole de Lyon - LEONE Jacques.

Le projet Part-Dieu An II remet en question les grandes orientations de l'urbanisme produit à la Part-Dieu pendant les décennies 1970-80, mais les réaménagements se limitent aux voies de circulation, les constructions et apports plus conséquents se faisant aux marges du quartier. Du fait de la diversité de ces interventions, il existe un grand nombre d'intervenants sur ce projet.

La période est fortement documentée par Michel Soulier, entré à la Communauté urbaine en 1970 et devenu responsable territorial du développement au Grand Lyon pour le secteur Centre, dont les versements sur le quartier Part-Dieu sont conservés aux archives du Grand Lyon sous la cote 2929WM.

Les archives du service de la planification urbaine, avec le Plan local d'Urbanisme (PLU) 2002-2003, sont une source sur ce projet pour laquelle il existe un répertoire détaillé coté 0001IR021.

Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb ont été les présidents successifs de la Communauté urbaine durant le projet.

Mais la grande majorité des documents produits pendant cette période consiste surtout en publications et périodiques informatifs sur les divers travaux entrepris. Les titres suivants traitent uniquement du quartier Part-Dieu :

Part-Dieu, business centre, Vivez la Part-Dieu, Lyon Part-Dieu, La perception du quartier de la Part-Dieu par les habitants du Grand Lyon non usagers du site, Grand Lyon, la Part-Dieu, Tour Lumière à Lyon Part-Dieu (2001) et Tour Crédit Lyonnais, Lyon La Part-Dieu, Conférence de presse du 23/05/1973.

Certaines publications n'ont pas pour sujet principal le quartier Part-Dieu, qui n'y fait l'objet que d'un article ou reportage. Elles constituent cependant une source intéressante en apportant un éclairage parfois différent de celui des présentations plus institutionnelles.

Mais le projet Part-Dieu An II est surtout un préalable à la création en 2009 du projet Part-Dieu et de la Mission Part-Dieu. Dans ce but, les politiques d'aménagement urbain ont développé plusieurs études préalables, qui peuvent également être consultées.

LES RÉALISATIONS DU PROJET PART-DIEU AN II

Les travaux de réhabilitation qui découlent de ce projet portent surtout sur l'amélioration des infrastructures présentes, et les bâtiments neufs destinés au tertiaire sont construits en périphérie du quartier. Le projet cherche à inclure le quartier Part-Dieu dans l'espace lyonnais. A cet effet, il met en place des lignes de tramways et de bus, et initie les regualifications du boulevard Vivier Merle et de la rue Garibaldi avec une prise en compte des modes doux. La priorité est l'amélioration du quartier pour le piéton avec la destruction des passerelles piétonnes et l'aménagement des places Béraudier et Francfort en plateformes multimodales. Le quartier fait aussi l'objet d'aménagement cyclable, notamment la rue de Dr Bouchut. Pendant la période, plusieurs propositions de projet sont faites pour le « lot R » mais c'est celui de la tour Oxygène qui est finalement retenu. En périphérie du quartier, la Part-Dieu connait une multiplication des immeubles de bureaux, dont le siège de l'OPAC sur la place de Francfort, la rénovation des Halles Paul Bocuse et la construction d'une halle des sports. La gare SNCF connait aussi quelques restructurations internes comme la création d'un parking et l'organisation d'un dépose-minute. Enfin, pour simplifier les accès et la circulation automobile, on supprime les autoponts rue Paul Bert et boulevard Vivier-Merle, et les rues Paul Bert, Deruelle et Garibaldi sont mises à double sens. La Bibliothèque municipale de la Part-Dieu est ouverte sur la Boulevard Vivier-Merle, et l'ensemble du guartier est mis en lumière la nuit.

Le projet sur cette période cherche donc à rompre avec l'ancienne « insularité » du quartier, en le rendant plus simple à la circulation piétonne et automobile tout en améliorant sa dimension tertiaire. Les constructions et aménagements conduits sur la période 1990-2008 sont nombreux, mais ils produisent peu de documents d'archives lors de leur réalisation. Le projet qui occupe

davantage de place dans les archives de la Métropole est le futur réaménagement de la place Béraudier, ainsi que celui des Halles de Lyon Paul Bocuse.

FAIRE DE LA PART-DIEU UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'INNOVATION URBAINE (2009-2050)

LE NOUVEAU PROJET LYON PART-DIEU

Réflexion pour un renouveau du quartier Part-Dieu

En 2007 le Grand Lyon commence à s'intéresser plus spécifiquement au quartier Part-Dieu et à son devenir. La Part-Dieu se présente alors comme un second centre-ville occupant 135 ha avec environ 900 000 m² de bureaux de services, c'est un espace d'échange multimodal avec des liaisons TGV à l'échelle européenne. D'autre part la Zone d'aménagement concerté (ZAC) gare Part-Dieu arrive à son terme, les derniers projets de construction des tours Oxygène et Incity encore en discussion sont perçus comme les dernières grandes opérations urbaines du secteur. Malgré les aménagements apportés par le projet Part-Dieu An II, le centre Part-Dieu est menacé de saturation, voire de régression car une partie du bâti est vieillissant au regard des besoins contemporains. Porte d'entrée économique de la ville de Lyon, la requalification du quartier Part-Dieu devient donc rapidement une nécessité économique et politique. Le président du Grand Lyon, Gérard Collomb fait alors du renouveau de Part-Dieu la priorité de son mandat.

Après consultation publique sur le sujet, il ressort que la Part-Dieu est perçue comme un « trou dans l'imaginaire lyonnais ». En 2009 est alors lancé le projet Lyon Part-Dieu dans l'objectif de réhabilitation du quartier. La Mission Part-Dieu, outil d'aménagement des collectivités locales (métropole de Lyon et ville de Lyon) est responsable de la conduite du projet. Dès juillet 2009 est publié l'appel d'offre pour la mission d'accompagnement et de conception du projet. En octobre, Nathalie Berthollier, directrice du projet urbain, est appelée à la direction de la Mission Part-Dieu. La construction de la tour Oxygène initiée par le projet Part-Dieu an II est alors reprise et achevée par la Mission. Fin octobre, le résultat de l'appel d'offre permet à la Mission Part-Dieu de confier la conception du projet urbain d'aménagement au groupement de l'AUC.

Pour encadrer ce projet est organisée une série de workshops qui permettent d'identifier les grands enjeux du projet urbain de la Part-Dieu. Ces ateliers réunissent des techniciens, des opérateurs et des intellectuels afin d'échanger les points de vue et de co-construire les grandes lignes du projet. Les différents thèmes de ces workshops sont : « Positionnement et stratégie », «usages et ambiances », «développement urbain durable », « déplacements et flux de commerce et des échanges marchands » et en 2011 « stratégie services ».

À l'issue de ces workshops, l'équipe de l'AUC élabore la Stratégie prospective et le Concept Plan positionnant la Part-Dieu en « hub métropolitain contemporain ». En 2010 sont présentées les premières préconisations sur le projet par l'AUC, ProD²⁸, CITEC²⁹ et RFR³⁰, autour de la maquette d'étude. Courant mai 2010, Bernard Badon remplace Nathalie Berthollier à la tête de la Mission Part-Dieu. Après vérification de la pertinence des propositions faite par l'AUC auprès du public et de Charles Delfante, Gérard Collomb valide en juin 2010 le Plan Concept de l'AUC. Le projet se poursuit avec la production du Plan-guide qui lance la phase opérationnelle et la communication autour du projet.

En 2011 que Gérard Collomb valide le Plan-guide qui suivi en mars par la présentation d'une maquette numérique et interactive du projet Lyon Part-Dieu. Conçu comme un projet partagé, les discussions avec les promoteurs, investisseurs et utilisateurs se poursuivent pendant toute la conduite du projet. C'est dans ce cadre d'échange qu'est créé le Plan de référence, validé en novembre par Gérard Collomb. En 2012 de nouveaux workshops ont lieu sur le « positionnement économique » et sur « le sol facile », puis est tenu en septembre une réunion publique de présentation du projet Lyon Part-Dieu pour la rue Garibaldi. Finalement fin 2012 sont organisés trois conférences débats sur la poursuite du projet.

L'année 2013 entraine la validation de l'actualisation du projet à travers la deuxième version du Plan de référence.

Ce projet Part-Dieu marque la Part-Dieu par une architecture « design towers », pleinement inscrite dans la mondialisation avec l'usage de grandes tours en verre et acier, comme les tours Oxygène puis Incity.

Les acteurs du projet : la Mission Part-Dieu et la SPL

En 2009 avec le lancement du projet Lyon Part-Dieu est créée la Mission Part-Dieu outil d'aménagement des collectivités locales (métropole de Lyon et ville de Lyon) destinée à conduire l'ensemble du projet pour ces collectivités. La Mission Part-Dieu a permis le lancement du projet urbain et a mobilisé l'ensemble des acteurs publics et privés qui construisent le projet.

En 2009, suite à un appel d'offre lancée par la Mission Part-Dieu pour l'accompagnement et la conception du projet est choisi le groupement de l'AUC.

En charge de la conception du projet Part-Dieu depuis 2009-2010, l'AUC conduit par François Decoster, Djamel Klouche et Caroline Poulin, est une agence d'architecture et d'urbanisme à 25% lyonnaise. Elle est organisée en 6 pôles de compétences : le pôle conception urbaine/paysage/espace public, le pôle programmation, le pôle développement durable, le pôle graphisme, design et lumière, le pôle mobilités et le pôle expertise technique, ingénierie et conseil. Le choix de l'AUC a été fait sur leurs idées de recyclage urbain, dans ce but ils cherchent à donner

²⁸ Pôle programmation de l'AUC : Pro Développement, programmation urbaine et culturelle www.prodeveloppement.fr

²⁹ Pôle mobilités de l'AUC : Citec solutions de mobilités durables www.citec.ch

³⁰ Pôle développement durable de l'AUC : RFR éléments stratégie de développement durable et qualité des ambiances urbaines www.rfr-elements.com

du sens à l'existant en identifiant le potentiel et en le rénovant. Ils ont proposé plusieurs concepts innovants pour le projet Lyon Part-Dieu comme le « sol facile » ou « la traverse culturelle ».

Pour plus d'information sur l'AUC, il est possible de consulter la page dédiée sur le site www.lyon-partdieu.com.

Depuis 2014 la Mission Part-Dieu a été remplacée par la Société Publique Locale Lyon Part-Dieu (SPL). Elle est toujours liée à la métropole de Lyon et à la Ville, et intervient dans des domaines comme l'aménagement urbain, l'animation économique, la communication, la concertation et le marketing économique autour du projet Part-Dieu. L'équipe, dirigée par Ludovic Boyron, conduit les concertations préalables à la création de nouveaux projets comme la ZAC Part-Dieu Ouest, et propose les marchés publics nécessaires à la réalisation de ces aménagements.

Publications et études sur le projet Lyon Part-Dieu

Le projet de réaménagement Lyon Part-Dieu touche l'ensemble de l'organisation du quartier. De ce fait il intéresse particulièrement les habitants et usagers de cet espace. Il a donc été nécessaire depuis le début d'initier un dialogue entre les habitants et les constructeurs du projet. De nombres publications et plaquettes informatives sur le projet ont été réalisées dans ce but. Avec la diversité des constructions produites sur la période, il existe également beaucoup de photos et de films consultables dans les archives ainsi qu'un grand nombre de publications.

Les archives de la Direction de l'information et de la communication (DIRCOM), productrice de bon nombre de ces supports sur la période 1967-2004, ont fait l'objet d'un répertoire détaillé coté 0001IR003.

Il existe notamment un film sur le Projet Part-Dieu produit en 2011, intitulé *Projet Part-Dieu, essai d'anthropologie*.

Le périodique d'explication du projet, *Les cahiers Part-Dieu*, de même que les « Workshops » sont disponibles en ligne sur le site <u>www.lyon-partdieu.com</u>.

Du fait de la multiplicité des travaux de construction sur le secteur, une recherche portant sur les dossiers d'opérations de travaux ou encore les revues de projet peut être intéressante.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Les tours Oxygène et Incity

Les tours Oxygène et Incity sont des constructions à cheval sur deux phases d'aménagement de la Part-Dieu. Initiées et pensées lors du projet Part-Dieu An II, les constructions de ces deux tours ont ensuite été reprises dans le projet Lyon Part-Dieu.

C'est particulièrement le cas pour la tour Oxygène dont la construction avait déjà débuté lors de la création du projet et de la Mission Lyon Part-Dieu. Cette tour est le bâtiment phare des années 2008-2010. Elle marque le début du projet Lyon Part-Dieu et le renouveau de l'urbanisme de la Part-Dieu. En changeant profondément l'architecture de la Part-Dieu par sa modernité : hauteur plus importante que la moyenne, usage du verre et de l'acier, etc., la tour Oxygène fait entrer la Part-Dieu dans le cadre des quartiers d'affaires contemporains à l'image de la City londonienne.

Cette tour a ainsi fait l'objet de nombreux reportages photos lors de sa construction et de son inauguration.

C'est aussi pendant la période 2008-2010 qu'a lieu la mise en circulation du tramway T4 qui fait l'objet de plusieurs dossiers d'archives.

La deuxième construction qui marque la Part-Dieu est le tour Incity, construite à l'angle de la rue Garibaldi et du cours Lafayette à la place de la tour UAP. Elle est la première tour HQE (Haute Qualité Environnementale) de Lyon. Construite entre 2014-2015, la tour Incity est la plus haute tour du quartier de la Part-Dieu avec 200m de hauteur. Elle accueille les bureaux de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et la direction régionale TER de la SNCF.

Un site web lui est consacré : www.tour-incity.com.

Réaménagement de la rue Garibaldi (2009-2012)

Conçue pendant la première phase d'aménagement de Part-Dieu comme une « autoroute urbaine » pour faciliter le trafic automobile en centre-ville, la rue Garibaldi est pensée dans le projet Part-Dieu comme un axe majeur de requalification. La réhabilitation de la rue Garibaldi a pour but l'apaisement de la circulation automobile en réduisant le nombre de voies de circulation tout en développement l'usage des modes doux comme le vélo ou la circulation piétonne.

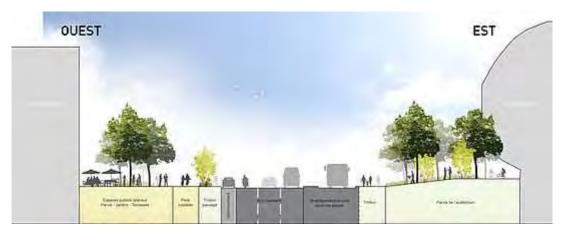


Figure 8 - L'aménagement de la rue Garibaldi vu en coupe © Passagers des Villes.

La nouvelle rue a été imaginée comme un lien paysager, une continuité, entre le parc de la Tête d'or et le parc Blandan. Le projet de requalification de la rue Garibaldi débute courant 2010. Il est divisé en 3 phases : Vauban-Bouchut, Bouchut-Arménie et Arménie-Berthelot. La première concertation a lieu en 2010, suivie en 2011 par une enquête publique sur le réaménagement de la rue et en 2012 par le démarrage des travaux de la 1ere phase Vauban-Bouchut. Ces travaux sont quasiment achevés fin 2016 et en 2014 ont débuté les travaux de la deuxième phase : Bouchut-Arménie.

Il existe un périodique spécifiquement dédié aux travaux : Rue Garibaldi le trait d'union.

Constructions et futur aménagement urbain

La poursuite du projet Lyon Part-Dieu est prévue au moins jusqu'en 2020, mais il existe déjà des projets jusqu'en 2030, voir 2050. L'ensemble du projet voulu par l'AUC va faire évoluer la skyline lyonnaise avec la construction de plusieurs tours de grande hauteur.



Figure 9 - Plan de référence urbain (l'AUC) – intentions à terme.

Le meilleur exemple de ces futures réalisations est la tour Incity qui domine déjà le quartier et initie ainsi les autres constructions.

Si l'ensemble de l'urbanisme de la Part-Dieu va évoluer grâce au projet Lyon Part-Dieu, celuici s'attache aussi au réaménagement de la gare SNCF notamment par la création d'une nouvelle voie : la voie L, et la réhabilitation des places qui l'encadrent la gare : de Francfort et Béraudier. L'ensemble du projet est consolidé par la création d'un vaste espace public autour du centre commercial entre 2017 et 2020. Tout cela s'effectue par ailleurs en parallèle des réhabilitations des voies de circulations qui structurent le quartier comme la rue Garibaldi.

Voici une liste non exhaustive des bâtiments et projets construits ou futurs du projet Lyon Part-Dieu :

- Terralta construit en 2015
- Equinox déjà livré dans la même période de construction que les Archives départementales.
- Two Lyon accolé à la gare Lyon Part-Dieu à l'emplacement des hôtels Athena et l'Orient (2021)
- La Sky avenue ou projet Desaix, face à la barre Desaix (218 logements neufs) d'ici 2017
- Silex 1 en 2017
- Silex 2 en 2018
- Sky 56 un tour construite d'ici 2017

VERS UN FUTUR QUARTIER PART-DIEU, RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ZAC PART-DIEU OUEST

L'année 2014 est marquée par la suppression de la ZAC gare Part-Dieu par délibération du 10 juillet 2014³¹. Mais en raison de la complexité technique, juridique et financière du projet Lyon Part-Dieu, il est nécessaire de recourir à une nouvelle procédure particulière afin de réaliser les différents aménagements projetés. Il a donc été proposé de conduire une nouvelle ZAC dite Part-Dieu Ouest, dont le dossier de concertation préalable ouverte en janvier 2015 est disponible sur le site www.grandlyon.com au lien suivant :

 www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/grandsprojets/20150101_gl_partdieu_zac_partdieu_dossierconcertation.pdf

³¹ Délibération N°2014-0256, Archives du Grand Lyon, 0001Per438.

GUIDE POUR LA RECHERCHE DANS LA BASE DE DONNÉES ARCHIVES

Présentation de la base de données Clara

Clara est le logiciel utilisé par le service des Archives de la Métropole de Lyon, afin de faciliter la recherche dans les fonds documentaires. Logiciel de base de données relationnelles, il se présente sous forme de tables dans lesquelles sont saisies un certain nombre de données, avec la possibilité de créer des liens entre ces différentes tables. Chacune des données saisies dans une table est ainsi rapatriée automatiquement d'une table à l'autre. Par exemple les informations concernant la cote sont gérées dans la table cote et sont rapatriées automatiquement dans la table entrée.

Clara est composée de 27 tables : entrées, articles, provenances, mots-clés, lieux, nature, auteurs et noms cités, mots-clés image, tableaux de gestion, supports, entrées éliminées, articles éliminés, communications, lecteurs, droits de communication, unités de communication, recherches enregistrées, localisation, boites, boites éliminées, utilisateurs et statistiques.

Chaque versement effectué auprès des Archives est obligatoirement renseigné dans Clara par une fiche entrée qui joue un rôle semblable à celui de la première page des bordereaux de versement et contient les éléments propres à la gestion et à la description globale de ce versement. Tous les termes utilisés pour les tables mots clés, noms cités, lieux et nature sont nécessairement des mots/lieux déjà présent dans le logiciel Clara via une saisie préalable³².

Ces tables sont ensuite divisées en plusieurs champs documentaires différents. La recherche dans le logiciel Clara est donc possible avec l'ensemble des 27 tables. Pour toute table il est possible de sélectionner un ou plusieurs champs de recherche à interroger. La table la plus couramment utilisée lors des recherches est la table Articles. Comme dans tout moteur de recherche il est possible d'utiliser une troncature pour élargir la recherche (%) ou de la préciser avec la recherche multicritères.

43

³² Dans un Index des noms/lieux/mots, la création de nouveaux termes est toujours possible.

La quasi-totalité des documents sur la Part-Dieu peuvent s'obtenir avec les recherches Clara :

- -Table Article/ Champ «Lieux »/ EGAL/ "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"
- -Table Article/ Champ «Tous sujets »/ ET/ "PART" "DIEU"/ SAUF/ Champ «Tous sujets »/ OU/ "HOTEL" "JEAN"

L'ensemble de l'urbanisation de la Part-Dieu est aussi documenté par un grand nombre de vues aérienne, qui donne un bon point de vue d'ensemble du quartier et de son évolution dans le temps.

DE LA PREMIÈRE URBANISATION DE LA PART-DIEU AU PROJET PART-DIEU AN II (1960-1990)

DÉBUT DU PREMIER PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Acquisition du terrain et déconstruction de la caserne

Pour obtenir l'ensemble des documents sur la période de la Caserne Part-Dieu mais aussi des constructions avoisinantes, la recherche est la suivante :

Table Articles / Champ « Tous sujets » / ET / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME" / SAUF / Champ « Mandat » / OU / "12 {1959-1968}";"13 {1969-1971 (Premier mandat Louis Pradel 1969.01.01-1971.05.14)}";"14 {1971-1977 (Deuxième mandat Louis Pradel 1971.05.14-1977.06.27)}";"15 {1977-1983 (Premier mandat Francisque Collomb 1977.06.27-1983.05.31)}";"16 {1983-1989 (Deuxième mandat Francisque Collomb 1983.05.31-1989.06.05)}";"17 {1989-1995 (Mandat Michel Noir 1989.06.05-1995.09.11)}";"18 {1995-2001 (Mandat Raymond Barre 1995.09.11-2001.04.20)}";"19 {2001-2008 (Premier mandat Gérard Collomb 2001.04.20-2008.04.18)}";"20 {2008-2014 (Deuxième mandat Gérard Collomb 2008.04.18-2014.04.16)}";"21 {2014- (Troisième mandat Gérard Collomb 2014.04.16-)}"

Pour préciser la recherche uniquement sur les cartes postales il est possible de chercher :

- Table Articles / Champ « Mots-Clés » / EGAL / "CARTE POSTALE" / ET / Champ « Tous sujets » / ET / "PART" "DIEU"

Pour obtenir uniquement des documents sur la caserne :

- Table Articles / Champs « Mots-Clés » / EGAL / "CASERNE DE LA PART DIEU" et
- Table Articles / Champs « Mots-Clés images » / EGAL / "CASERNE" / ET / Champ « Lieux » / ET / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Recherche sur la période d'acquisition du terrain par la Ville de Lyon sous le maire Louis Pradel

- Table Articles / Champ « Mandat » / EGAL / "13 {1969-1971 (Premier mandat Louis Pradel 1969.01.01-1971.05.14)}" / ET / Champ « Tous sujets » / ET / "DIEU" / SAUF / Champ « Tous sujets » / ET / "ZAC" / SAUF / Champ « Tous sujets » / ET / "HOTEL"

Pour plus d'informations sur le maire Louis Pradel et sur son action sur l'urbanisme de Part-Dieu, recherche :

Table Articles/ Champ « Auteurs et noms cités » / EGAL / "PRADEL LOUIS" / ET / Champ
 « Tous sujets » / ET/ "DIEU"

Étude du projet de Rénovation urbaine et construction des Grands ensembles

Recherche sur la période des années 60 et le début de l'aménagement urbain :

Table Articles/ Champ « Dates (toutes) » / OU / "1956"; "1957"; "1958"; "1959"; "1960" / ET / Champ « Tous sujets » / ET / "PART" "DIEU"

Pour obtenir les documents des Archives de la Métropole provenant de la SERL, la recherche est :

- Table Article / Champ « Auteurs et noms cités » / EGAL / SERL (cocher « forme rejetée ») / ET / Champ « Lieux » / ET / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

LES ANNÉES 1970-80: URBANISATION DE LA PART-DIEU ET DÉVELOPPEMENT DE LA ZAC

« Lyon la part dieu, 1er centre régional de décision »33

Les documents pour ce projet peuvent se trouver avec la recherche :

Table Articles / Champ « Dates (toutes) » / OU / "1961";"1962";"1963";"1964";"1965";"1966" / ET / Champ « Lieux » / ET / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

La recherche sur l'architecte-urbaniste Charles Delfante est possible dans Clara :

- Table Article/ Champ « Auteurs et noms cités » / OU / "DELFANTE CHARLES"; "DELFANTE"; pour préciser la recherche sur Part-Dieu, ajouter : Champ « Tous sujets »/ ET / "PART" "DIEU"

Pour la recherche sur l'architecte Zümbrunnen :

- Table Article/ Champ « Auteurs et noms cités » / EGAL / "ZUMBRUNNEN" (Un résultat) la recherche ailleurs est nécessaire.

³³ Bulletin d'information sur le projet Part-Dieu (1970-1971), Archives du Grand Lyon, 1841WM018.

Sur la période 1967-1970, des dossiers d'opération, des études, des photographies et des documents d'urbanisme provenant de l'Atelier d'Urbanisme peuvent être consultés :

- Table Articles / Champ « Dates (toutes)» / OU / "1967";"1968";"1969";"1970" / ET / Champ « Lieux » / ET / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

La recherche sur l'Atelier d'urbanisme est :

 Table Article / Champ « Provenances » / OU / "ATELIER D'URBANISME SERVICE VERSA"; "AGENCE D'URBANISME DEPOS" / ET / Champ « Lieux » / EGAL / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Il est possible d'effectuer une recherche pour les nombreux dossiers de marchés publics concernant les opérations d'urbanisme de cette période :

- Table Articles / Champ «Nature» / EGAL / "DOSSIER DE MARCHE PUBLIC" / ET / Champ « Lieux » / EGAL / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Ainsi que pour les différents aménagements urbains :

Table Article / Champ « Mots-clés » / EGAL / "AMENAGEMENT URBAIN" / ET / Champ
 « Lieux » / EGAL / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Les grandes constructions de la Part-Dieu

Pour obtenir les divers documents archivés concernant la période 1970-80, rechercher :

Table Articles / Champ «Dates (toutes) »/ OU/
 "1971";"1972";"1973";"1974";"1975";"1976";"1977"/ ET/ Champ « Lieux »/ EGAL/ "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Suivent les recherches sur les constructions qui marquent le quartier sur la période :

Pour le parking Part-Dieu (1970) :

- Table Article/ Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "PARC DE STATIONNEMENT"/ ET/ Champ « Tous suiets »/ EGAL/ "HALLES"

Pour l'Auditorium (1975):

Table Articles / Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "AUDITORIUM"

Pour la Bibliothèque municipale de Lyon (1972) :

- Table Articles / Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE"
- La Tour du Crédit Lyonnais aussi tour Part-Dieu ou « Crayon » (1977) :
- Table Articles / Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "TOUR DU CREDIT LYONNAIS"

Pour le centre commercial :

- Table Articles / Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "CENTRE COMMERCIAL DE LA PART DIEU"

Cette recherche comporte l'ensemble des documents sur le centre commercial autant les études de construction, sa réalisation (minoritaire) et les diverses publications sur la question.

Pour l'Hôtel de Communauté (1976):

- Table Articles / Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "HOTEL DE METROPOLE"

Compte tenu des nombreuses constructions réalisées pendant cette période, les dossiers d'opérations immobilières peuvent se révéler intéressants :

Table « Article »/ Champ « Nature »/ EGAL/ "DOSSIER D'OPERATION IMMOBILIERE"/
 ET/ Champ « Tous sujets »/ ET/ "DIEU"

Les informations contenues dans l'instrument de recherche consacré à la construction du grand collecteur peuvent être complétées par une recherche utilisant le mot clé « travaux publics » :

- Table Articles/ Champ « Mots-clés »/ EGAL / "TRAVAUX PUBLICS"/ ET/ Champ « Lieux »/ EGAL/ "LYON 3EME"/ SAUF/ Champ « Tous sujets »/ ET/ "TRAMWAY"

Pour consulter les publications dans lesquelles la Part-Dieu fait l'objet d'un article plus ou moins important de communication publique sur les aménagements du quartier, la recherche est la suivante :

- Table Articles/ Champ « Cote »/ EGAL/ %"BI"%/ ET/ Champ «Tous sujets »/ ET/ "DIEU"/ SAUF/ Champ «Tous sujets »/ OU/ "HOTEL" "JEAN"

Pour affiner la recherche il est possible d'utiliser les noms des rues. Attention ces recherches ne prennent pas en compte le découpage chronologique réalisé, elles font ressortir l'ensemble des documents sur la rue.

- Table Articles/ Champ « lieux »/EGAL/"LAFAYETTE (COURS) LYON 3EME"
- Table Articles/ Champ « lieux »/EGAL/"DERUELLE (BOULEVARD EUGENE) LYON 3EME".
- Table Articles/ Champ « lieux »/EGAL/"BERT (RUE PAUL) LYON 3EME" (n° de rue entre 100 et 200)
- Table Articles/ Champ « lieux »/EGAL/"VILLETTE (RUE DE LA) LYON 3EME"
- Table Articles/ Champ « lieux »/OU/"BOUCHUT (RUE DOCTEUR MATHIEU LEON)
 LYON 3EME";"LAC (RUE DU) LYON 3EME";"CUIRASSIERS (RUE DES) LYON
 3EME";"DESAIX (BOULEVARD EUGENE) LYON 3EME"

La ZAC gare Part-Dieu

L'ensemble des documents sur la période 1978-1990 peut être retrouvé sur Clara avec la recherche :

Table Articles/ Champ « Dates (toutes) »/ OU/ "1978"; "1979"; "1980"; "1981"; "1982";
 "1983"; "1984"; "1985"; "1986"; "1987"; "1988"; "1989"/ ET/ Champ « Lieux »/ EGAL/
 "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Pour obtenir les conventions de la construction de la ZAC :

- Table « Article »/ Champ « Nature »/ EGAL/ "CONVENTION"/ ET/ Champ « Tous sujets »/ ET/ "DIEU"

Pour trouver les dossiers relatifs à la gare SNCF de la Part-Dieu (1983), inscrite sur le plan dans Infrastructures de transports :

- Table Articles / Champ « Mots-clés »/ EGAL/ "GARE DE LYON PART DIEU"

Mais la recherche principale de cette période est la ZAC proprement dite :

Table Articles/ Champ « Nature »/ EGAL/ "DOSSIER DE ZAC"/ ET/ Champ « Tous sujets »/ ET/ "DIEU"

PART-DIEU AN II (1989-2009)

BILAN EN DEMI-TEINTE DU PREMIER AMÉNAGEMENT DE LA PART-DIEU

Le document 2787W440 donne des informations sur le projet Part-Dieu An II.

Pour obtenir des photographies de l'état du quartier pendant le projet Part-Dieu An II, effectuer une recherche sur Phraséa : reportage 6219WM.

ÉTUDES ET OBJECTIFS DU PROJET PART-DIEU AN II

Pour obtenir l'ensemble des documents sur la période 1990-2008, recherche Clara :

- Table Articles/ Champ « Mandat »/ EGAL/ "17 {1989-1995 (Mandat Michel Noir 1989.06.05-1995.09.11)}";"18 {1995-2001 (Mandat Raymond Barre 1995.09.11-

2001.04.20)}";"19 {2001-2008 (Premier mandat Gérard Collomb 2001.04.20-2008.04.18)}"/ ET/ Champ « Tous sujet »/ ET/ "DIEU"

Sur l'architecte-urbaniste qui a conduit le projet Part-Dieu An II, René Provost, rechercher :

- Table Articles/ Champ « Auteurs et noms cités »/ EGAL/ "PROVOST RENE"

Pour obtenir ses projets en lien avec la Part-Dieu ajouter à la recherche :

- ET / Champ « Tous sujets » / ET / "DIEU"

Les maquettes et certains des dossiers de l'architecte Didier-Noël Petit, collaborateur au projet, ont été donnés aux Archives du Grand Lyon :

- Table Articles / Champ « Auteurs et noms cités » / EGAL / "PETIT DIDIER-NOEL" Pour obtenir ses projets en lien avec Part-Dieu ajouter :
 - ET / Champ « Tous sujets » / ET / "DIEU"

La période est par ailleurs fortement documentée par Michel Soulier, dont les versements sur le quartier Part-Dieu se retrouvent sous la cote 2929W :

- Table Articles / Champ « Cote » / EGAL / 2929% mais il est possible de consulter son bordereau de versement sur le sujet au 2929W.

Pour obtenir les documents portant sur la Part-Dieu et les présidents de la Communauté urbaine impliqués dans le projet, Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb, rechercher :

 Table Articles / Champ « Auteurs et noms cités » / OU / "COLLOMB GERARD"; "BARRE RAYMOND"; "NOIR MICHEL" / ET / Champ « Tous sujets » / ET / "DIEU"

Les publications suivantes traitent uniquement du quartier Part-Dieu :

- « Part-Dieu, business centre », « Vivez la Part-Dieu », « Lyon Part-Dieu », « La perception du quartier de la Part-Dieu par les habitants du Grand Lyon non usagers du site », « Grand Lyon, la Part-Dieu », « Tour Lumière à Lyon Part-Dieu (2001) » et « Tour Crédit Lyonnais, Lyon La Part-Dieu, Conférence de presse du 23/05/1973 ».

Recherche Clara permettant d'y accéder :

- Table Articles / Champ « Titre / Sous titre (d) » / EGAL / Titre de la publication

Pour obtenir les publications dont le quartier Part-Dieu n'est l'objet que d'un article ou reportage :

Table Articles / Champ « Cote » / EGAL / %J% / ET / Champ « Tous sujet » / ET / "DIEU"

Le projet étant principalement basé sur un réaménagement de l'urbanisme, une recherche avec le mot-clé «urbanisme » apporte des informations sur l'intervalle 1990-2008 :

- Table Articles / Champ « Mots-clés » / EGAL / "URBANISME" / ET / Champ « Tous sujets » / ET / "DIEU"

Le projet Part-Dieu An II est surtout un préalable à la création en 2009 du projet Part-Dieu et de la Mission Part-Dieu. Dans ce but, les politiques d'aménagement urbain ont demandé la réalisation de plusieurs études préalables :

- Table Articles / Champ « Nature » / EGAL / "ETUDE" / ET / Champ « Tous sujet » / ET / "DIEU"

LES RÉALISATIONS DU PROJET PART-DIEU AN II

Pour obtenir les quelques documents qui portent sur les réalisations du projet Part-Dieu An II :

Table Articles / Champ « Mandat » / EGAL / "17 {1989-1995 (Mandat Michel Noir 1989.06.05-1995.09.11)}";"18 {1995-2001 (Mandat Raymond Barre 1995.09.11-2001.04.20)}";"19 {2001-2008 (Premier mandat Gérard Collomb 2001.04.20-2008.04.18)}" / ET / Champ « Lieux » / EGAL / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME" / SAUF / Champ « Nature » / EGAL / %

Le futur réaménagement de la place Béraudier est bien représenté dans les fonds des Archives du Grand Lyon :

- Table Articles / Champ « Lieux » / EGAL / "BERAUDIER (PLACE CHARLES) LYON 3EME":

Tout comme celui des Halles de Lyon P. Bocuse, recherche :

- Table Articles / Champ « Mots-clés » / EGAL / "HALLES" / ET / Champ « Tous sujet » / ET / "3EME"

FAIRE DE LA PART-DIEU UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'INNOVATION URBAINE (2009-2050)

LE PROJET LYON PART-DIEU

Réflexion pour un renouveau du quartier Part-Dieu

Pour obtenir l'ensemble des documents sur la période, recherche Clara :

Table Article / Champ « Dates (toutes) » / OU / "2009";"2010";"2011";"2012";"2013" / ET
 / Champ « Tous sujets » / ET / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Pour obtenir un aperçu du quartier ainsi que les photographies des concertations qui ont eu lieu pendant la période, il est possible d'effectuer une recherche sur Phraséa : reportage 6189-1WM

Les acteurs du projet : la Mission Part-Dieu et la SPL

Pour la rechercher sur documents conservés aux archives de la Métropole sur la Mission Part-Dieu :

Table Articles / Champ « Tous sujets » / ET / "MISSION PART DIEU"

Recherche Clara sur l'AUC:

- Table Articles / Champ « Tous sujets » / ET / "AUC"(forme rejetée) possible aussi
- Table Articles / Champ « Auteurs et noms cités » / EGAL/ "L'AUC"

Pour les documents relatifs à la SPL Part-Dieu, recherche Clara :

- Table Articles/ Champ «Tous sujets »/ ET/ "SPL"(forme rejetée)

Publications et études sur le projet Lyon Part-Dieu

Pour obtenir les documents sur la période 2014 à 2020 recherche Clara :

Table Articles / Champ « Dates (toutes) / OU / "2014"; "2015"; "2016"; "2017"; "2018";
 "2019"; "2020" / ET / Champ « Lieux » / EGAL / "PART DIEU (QUARTIER) LYON 3EME"

Avec la diversité des constructions produites sur la période, il existe beaucoup de photos et de films sur ces projets, recherche :

- Table Articles / Champ « Lieux » / EGAL / "PART DIEU (QUARTIER DE LA) LYON 3EME"

Il existe ainsi un grand nombre de publications sur le projet Part-Dieu et ses aménagements : Le périodique d'explication du projet, « Les cahiers Part-Dieu » :

- Table Articles / Champ « Titre / Sous titre (d) » / EGAL / "LES CAHIERS PART-DIEU".

De même pour les « Workshops » :

Table Articles / Champ « Titre / Sous titre (d) » / EGAL / "WORKSHOPS"

Pour obtenir l'ensemble des périodiques dans lesquels la Part-Dieu n'est pas l'objet principal :

- Table Articles / Champ « Cote » / EGAL / %Per% / ET / Champ « Tous sujet » / ET / "DIEU"

Du fait de la multiplicité des travaux de construction sur le secteur, une recherche peut être intéressante sur les dossiers d'opérations de travaux ou encore les revues de projet :

- Table Articles / Champ « Nature » / EGAL / "DOSSIER D'OPERATION DE TRAVAUX" / ET / Champ « Tous sujet » / ET / "DIEU"
- Table Articles/ Champ «Nature »/ EGAL/ "REVUE DE PROJET"/ ET/ Champ «Tous sujet »/ ET/ "DIEU"

Il existe également un film sur le Projet Part-Dieu produit en 2011 :

- Table Articles / Champ «Tous sujet » / ET / " Projet Part-Dieu, essai d'anthropologie : film audiovisuel (2011)"

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PROJET

Les tours Oxygène et Incity

Pour retrouver les documents relatifs à la tour Oxygène, construite entre 2008 et 2009 :

- Table Articles /Champ « Mots-clés » ou « Mots-Clés images » / EGAL / "TOUR OXYGENE"

C'est pendant la période 2008-2010 qu'a lieu la mise en circulation du tramway T4, qui fait l'objet de plusieurs dossiers d'archives :

- Table Articles / Champ « Mots-clés » / EGAL / "TRAVAUX PUBLICS" / ET / Champ «Tous sujets » / ET / "DIEU"

Concernant la Tour Incity:

- Table Articles / Champ «Mots-clés » ou «Mots-clés images »/ EGAL/ "TOUR INCITY"

Pour obtenir les photographies sur les démolitions puis les constructions de la tour UAP et de la tour INCITY, effectuer une recherche sur Phraséa : reportage 6189-3WM

Réaménagement de la rue Garibaldi (2009-2012)

La recherche pour cette rue :

- Table Articles / Champ « Lieux » / EGAL / "GARIBALDI (RUE GIUSEPPE) LYON 3EME"

Pour obtenir plus spécialement le chantier de réaménagement de la rue, recherche :

- Table Articles / Champ « Tous sujets » / ET / "GARIBALDI" "AMENAGEMENT"

Enfin il existe un périodique spécifiquement dédié aux travaux :

- Table Articles / Champ « Titre / Sous titre (d) » / EGAL / "RUE GARIBALDI LE TRAIT D'UNION"

Pour obtenir l'ensemble des photographies de suivi du chantier, effectuer une recherche dans le logiciel Phraséa : reportage 6189-2WM

ANNEXES

LISTE DES LIEUX EMBLÉMATIQUES

- A -

- -Anthémis (L') au 115 Bld Vivier Merle.
- -APRIL. Immeuble au 114 Bld Vivier Merle.
- -Aquilon (L') ou Immeuble Gare Part-Dieu Villette sur la Place de Frankfort.
- -Archives Départementales du Rhône ou AD au 34 Rue du Général Mouton-Duvernet.
- -Atrium (L') au 107-109 Bld Vivier Merle.
- -Aubigny (D') Rue, pour la Part-Dieu des n°1 à 5.
- -Auditorium de l'Orchestre National au 165 Rue Garibaldi ou 82 Rue de Bonnel.
- -AXA, Immeuble au 202 Avenue Thiers

<u>- B -</u>

- -B 10, Immeuble sur la place Béraudier.
- -Banque Rhône-Alpes, Immeuble au 235 Cours Lafayette.
- -Béraudier. Charles, Place.
- -Bert. Paul, Rue, pour la Part-Dieu des n°100 à 210.
- -Bibliothèque Municipale de Lyon ou BML au 30 Bld Vivier Merle.
- -Bonnel (De), Rue, pour la Part-Dieu des n°68 à 110.
- -Bonnel (Le) au 20-26 Rue de la Villette.
- -Bouchut Dr. (Du), Rue.
- -Britannia (Le) au 20 Bld Deruelle.

<u>- C -</u>

- -Caisse d'Allocations Familiales, Immeuble au 67 Bld Vivier Merle.
- -Caisse d'Epargne, Tour au 6 Bld Vivier Merle.
- -Centre commercial Part-Dieu.
- -Chauffage urbain Prodith au 194 Cours Lafayette.
- -Cité administrative d'Etat de Lyon au 165 Rue Garibaldi.
- -Cuirassiers (Des), Rue.

<u>- D -</u>

- -Dauphiné (Le), Immeuble au 89-93 Rue de la Villette.
- -Deruelle. Eugène, Boulevard.
- -Desaix, Rue.
- -Desaix (Barre), Immeuble d'habitation au 23 Rue Desaix.
- -Discover (Le) au 84 Bld Vivier Merle.

- E -

- -EDF, Tour au 5 Rue des Cuirassiers.
- -Equinox, Immeuble au 26 Rue du Général Mouton-Duvernet.

<u>- F -</u>

- -Faure Félix, Avenue pour le quartier Part-Dieu selon la SPL des n°108 à 128.
- -Forum (Le) au 29 Rue Maurice Flandin, place de Frankfort.
- -France 3 Rhône-Alpes au 14 Rue des Cuirassiers.
- -Francfort, Place ou place Gare Part-Dieu-Villette, au 44 rue Villette.

<u>- G -</u>

- -Garibaldi, Rue pour la Part-Dieu des n°129 à 223.
- -Gare Part-Dieu place Béraudier et de Frankfort.
- -Gare Part-Dieu-Vivier-Merle, Arrêt de Tram au 250 Bld Vivier Merle.

<u>- H -</u>

- -Halles Paul Bocuse ou Halles de Lyon, entre la Rue de Bonnel et le Cours Lafayette le long de la Rue Garibaldi.
- -Halles, Parking ou Parc les Halles ou parking « Escargot » au 133 Rue Garibaldi.
- -Halle des Sports au 91 Bld Vivier Merle.
- -Hôtel de Communauté ou Courly ou Hôtel de la Métropole de Lyon au 20 Rue du Lac.
- -Hôtel Ibis budget, Styles et Mercure au 58-60 Rue de la Villette.
- -Hôtel et place de l'Hôtel Ibis Lyon Part-Dieu Les Halles au 176 Rue Garibaldi.

<u>- I -</u>

-Incity, Tour aussi ancienne Tour UAP au 150 Rue Garibaldi.

<u>- K -</u>

-Klésia (Le), Immeuble au 65 Rue Marius-Vivier Merle.

- L -

- -Lac (Du), Rue.
- -Lac (Du), Place.
- -Lac (Barre) Immeuble d'habitation au 9 Rue du Lac.
- -Lafayette (Cours) pour la Part-Dieu des n°100 à 235
- -Lexel (Le), Immeuble au 91 Cours Lafayette.

<u>- M -</u>

- -Masséna, Rue pour la Part-Dieu des n°117 à 130.
- -M+M, Tour, au 177 Rue Garibaldi/Rue du Dr Bouchut.
- -Moncey, Rue pour la Part-Dieu des n°125 à 132.
- -Mouton-Duvernet, Général (Du), Rue prolongation de la rue Villette pour le quartier Part-Dieu selon la SPL des n°1 à 22.

- N -

-Ney, Rue pour la Part-Dieu des n°100 à 115.

<u>- 0 -</u>

-Oxygène, Tour au 10-12 Bld Vivier Merle.

- P -

- -Park&Suites Part-Dieu, Immeuble au 111 Bld Vivier Merle.
- -Part-Dieu-Servient, Arrêt de Tram au 114 Rue Servient.
- -Part-Dieu, Tour ou « Crayon » au 129 Rue Servient.
- -Pensionnat, Impasse pour le guartier Part-Dieu selon la SPL.
- -Plaza Part-Dieu au 93 Rue de la Villette.
- -Pompidou. Georges, Avenues pour la Part-Dieu des n°1 à 15.
- -Porte Sud, Immeuble au 4 Rue des Cuirassiers.

<u>- S -</u>

- -SERL ou Immeuble Banque Populaire Loire et Lyonnais au 82 Rue de Bonnel.
- -Servient, Rue pour la Part-Dieu des n°100 à 130.
- -Servient (Le), Immeuble d'habitation au 117 Rue Servient.
- -Silex 1 ancien Immeuble RTE au 17 Rue du Dr Bouchut.
- -Société Publique Locale Lyon Part-Dieu ou SPL au 190 Rue Garibaldi.
- -Swiss Life, Tour au 1 Bld Viver Merle.

<u>- T -</u>

- -Terra Mundi (Le) aussi le Grand Lyon Habitat au 2 Place de Frankfort.
- -Tête d'Or, Rue pour la Part-Dieu des n°120 à 135.
- -Thiers, Avenue pour la Part-Dieu des n°180 à 202.
- -Triangle (Le) au 117 Bld Vivier Merle pour le quartier Part-Dieu selon la SPL.

- V -

- -Villette (De la) Rue pour la Part-Dieu des n°22 à 78.
- -Villette (Le) au 20-26 Rue de la Villette.
- -Vivier Merle. Marius, Boulevard pour la Part-Dieu des n°1 à 110.

-Zumbrunnen (Barres), Immeubles d'habitation entre le 61-67 Rue de Bonnel et le 90-100 Cours Lafayette.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

CLAUDE KOVATCHEVITCH et GUILLAUME TANHIA, *La Part-Dieu a-t-elle une âme* ?, Éditions Livres EMCC, Lyon, 2011.

Ouvrages disponibles dans la bibliothèque des Archives

CEDRIC POLERE, *De la Courly au Grand Lyon, Histoire d'une communauté urbaine*, Éditions Lieux Dits, Lyon, 2014. **0006JM024**.

PIERRE GRAS et CHARLES DELFANTE, *Lyon Part-Dieu par la SERL*, Éditions S.M.E., Lyon, 1987. **2787W439**.

MICHEL SOULIER, La Part-Dieu de 1990 à 2005, Lyon, 2015.

En ligne

ANNE-CAROLINE JAMBAUD et GRAND LYON-DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC ET DIRECTION DE LA COMMUNICATION, Les cahiers Part-Dieu 1, 2, 3 et L'expérience Lyon Part-Dieu [en ligne] © Grand Lyon - L'Agence d'urbanisme de Lyon [consulté mars-juin 2016]. www.lyon-partdieu.com/presse-ressources.

GRANDLYON LA METROPOLE, *Une métropole de projets, Lyon Part-Dieu*, [en ligne, consulté mars-juin 2016]. www.grandlyon.com/projets/lyon-part-dieu.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

111 II et 165 II Fonds de l'architecte-urbaniste Charles Delfante